

B67-7716

L'AUTRICHE

ET

LE PIÉMONT

OUVRAGES POLITIQUES

DU MÊME AUTEUR.



LE GRAND-DUC FERDINAND IV ET LA TOSCANE.



LE PAPE ET LA CONFÉDÉRATION ITALIENNE.



LA MAISON DE LORRAINE ET L'OPINION PUBLIQUE.



LES DROITS DU PEUPLE.



Sous presse :

L'EMPEREUR ALEXANDRE II ET LA RUSSIE.

L'AUTRICHE

ET

LE PIÉMONT

APPEL A L'HISTOIRE

PAR

HENRY DE VALORI

Se relever plus forts, plus ils sont abattus,
N'est pas aussi l'effet des communes vertus.

CORNELLE, *Polyeucte*, act. V, sc. 6.



PARIS

CHEZ CHARLES DOUNIOL, ÉDITEUR

Rue de Tournon, 29

1860

2743

500

L'AUTRICHE

ET

LE PIÉMONT

APPEL A L'HISTOIRE

PAR

HENRY DE VALORI

Se relever plus forts, plus ils sont abatus,
N'est pas aussi l'effet des communes vertus.

CORNEILLE, *Polyeucte*, acte V, scène 6



PARIS

CHEZ CHARLES DOUNIOL, ÉDITEUR

Rue de Tournon, 29

—
1860

Première Partie.

LES CALOMNIES

Si Rome est le siège du catholicisme, le centre d'où la vérité religieuse jaillit en rayons sur tout l'univers, Vienne est le siège du bon droit et de la légitimité.

Aux clameurs de la révolution, vous ne devez pas en douter ; à la violence et à la multiplicité des coups qui sont portés contre ces deux grandes forteresses de la foi et de l'autorité, vous devez reconnaître leur importance.

Les amis de la religion, de l'ordre, de la liberté, se trompent souvent dans leur naïve candeur ; les ennemis de Dieu et de la société ne se sont jamais trompés.

Le mal a ses instincts, et ils sont malheureusement plus sûrs que ceux du bien, qui ne croit pas aux manœuvres coupables, parce qu'il les réproouve.

A l'Autriche donc l'éternel honneur d'avoir, depuis un demi-siècle, amassé sur sa tête les colères des impies et des méchants, d'avoir réclamé pour sa part la moitié des haines et des persécutions dont la papauté s'enorgueillit au nom du divin Crucifié. Et de même que Rome a trouvé ses détracteurs parmi ses enfants eux-mêmes; que d'audacieux et insolents conseils ont été inspirés jusque dans le conseil des catholiques, l'Autriche a vu ses ennemis se renforcer dans tous les partis, dans toutes les opinions. Elle a compté parmi eux des amis de l'ordre et de la monarchie, qui se sont laissé éblouir par les fantômes de liberté et d'indépendance que la révolution, cette impitoyable ennemie des peuples, a dressés devant leurs yeux.

Opprobre pour l'intelligence humaine ! Les catholiques, les politiques, les économistes, les philanthropes, tous sont tombés dans le piège honteux, et ont ajouté foi aux calomnies

et aux utopies que les sectaires démentaient eux-mêmes dans leurs écrits.

Écoutez ce que vous dit le carbonaro Felice, le membre de la Haute-Vente, et ne l'oubliez jamais :

« L'unité et l'indépendance de l'Italie sont
« des chimères, comme la liberté absolue, dont
« quelques-uns d'entre nous poursuivent le
« rêve dans leurs abstractions impraticables.
« Tout cela est un fruit qu'il ne sera jamais
« donné à l'homme de cueillir ; mais, chimère
« plus sûrement que réalité, cela produit un
« certain effet sur les masses et sur la jeunesse
« effervescente. Nous savons à quoi nous en
« tenir sur ces deux principes ; ils sont vides,
« ils resteront toujours vides. Néanmoins c'est
« un moyen d'agitation : nous ne devons donc
« pas nous en priver (1). »

L'Autriche, avons-nous dit, a été calomniée par les bons comme par les mauvais.

(1) Voyez *Pièces justificatives*.

II

Les catholiques lui ont reproché le joséphisme et l'abandon de la cause de Rome en 1848. Ils avaient oublié, sans doute, que l'Autriche, dans ses deux maisons vraiment *apostoliques* de Hapsbourg et de Lorraine, avait arraché la moitié de l'Europe au protestantisme. Ferdinand II ramena, dit le protestant Schiller, sans violence ni réaction sanglante, ses peuples à la religion de leurs aïeux. La maison de Lorraine opposa la Ligue aux huguenots, et, forçant Henri IV à rentrer dans le giron de l'Église catholique, elle sauva la France du calvinisme.

Pour apprécier l'histoire d'un peuple étranger, il faut, avant tout, connaître sa propre histoire, et avouer ses torts avant de condamner ceux du prochain. La France, patrie du jansénisme, du gallicanisme civil et religieux et du culte de la déesse Raison, a-t-elle le

droit de blâmer bien haut Joseph II, lorsque le trône impérial est occupé par un jeune homme pieux et intrépide qui, après avoir accompagné Radetzki à Novare, et être entré par la brèche dans l'enceinte de Raab, a voulu renouer la chaîne auguste et sacrée qui unit le sceptre de Charlemagne à la croix de Jésus-Christ, signer une charte solennelle qui tempère l'autorité souveraine des libertés de l'Évangile ?

L'Autriche, peu conséquente avec ses principes, avez-vous dit, a abandonné Rome à elle-même en 1848, et a laissé la France prendre sa place dans la ville éternelle.

Quoi ! la France, qui jette ses idées autant que ses soldats dans la balance européenne, déchaîne la révolte en 1848 ; le contre-coup de la révolution de février retentit en Hongrie et en Lombardie ; la France ébranle du bruit de ses émeutes la moitié d'un empire : et vous trouvez mauvais que cet empire ait consacré toutes ses forces à se défendre contre l'anarchie !

III

On accuse l'Autriche d'avoir abandonné, en 1792 et en 1830, la cause du droit, et d'avoir reconnu l'usurpation de juillet. Nous venons de le dire, et nous le maintenons, un empire se doit tout d'abord à sa propre conservation. L'Autriche, en 1792, a pris les armes contre la révolution; en 1830, travaillée elle-même par cette révolution que l'esprit de libéralisme déchaînait en Pologne, en Hongrie et en Italie, elle a reconnu le duc d'Orléans dans ses actes diplomatiques. La position dans laquelle elle se trouvait l'absout complètement. Autre chose est de coopérer à une révolution, d'aider à la révolte, de payer les conspirations à la manière britannique et piémontaise, ou de rester neutre quand il s'agit de sa propre existence, et que, tout considéré, on ne doit à la maison royale de France qu'un médiocre souvenir, pour la persécution sécu-

laire, héréditaire qu'elle a fait éprouver aux ducs de Lorraine!...

Au surplus, toute l'Europe a reconnu Louis-Philippe, excepté le duc de Modène, et ce prince chevaleresque appartient à la maison d'Autriche.

Revenons toujours à l'histoire, et ne soyons pas sourds aux leçons qu'elle nous inflige. Certes, si dans les annales de la monarchie française il est un règne qui réclame notre admiration, notre respect, c'est celui de Louis XIV. Eh bien! souvenons-nous que le cabinet français a laissé décapiter Charles I^{er}, et que nous avons reçu les ambassadeurs de Cromwell. Alors, conséquents avec nous-mêmes, nous ne chercherons pas dans les yeux de l'étranger la paille de l'Écriture, de peur qu'on ne nous fasse remarquer la poutre des révolutions que nous agitions sur l'Europe depuis soixante ans, et qui menace d'écraser par sa chute les peuples et les rois.

IV

Les politiques aussi se sont émus dans leur haute sagesse, et ils se sont apitoyés avec une touchante commisération sur cette malheureuse Autriche allant tout droit à sa perte. Ils ont déploré son entêtement, son invincible opiniâtreté, et ils ont prédit le jour où elle sera rayée de la liste des nations.

Cette politique de l'Autriche, c'est sa gloire, son salut; c'est ce qui environne la mémoire du prince de Metternich d'une immortelle auréole. Un grand capitaine a apparu; il a traversé l'Europe à cheval, de Madrid au Kremlin; il a assis ses frères sur tous les trônes continentaux, et triplé les frontières de Louis XIV.

C'était assurément une politique bien française, cette politique qui nous donnait la moitié de l'Europe pour prix de nos victoires!...

Que nous en est-il resté? L'Autriche a perdu plusieurs fois sa capitale; nous avons envahi son territoire, et, malgré son intrépide résistance, nous lui avons fait essuyer de sanglantes défaites : elle y a gagné la Vénétie et la Lombardie. Cette politique qui agrandit un empire, alors même qu'il est vaincu, est-elle donc bien mauvaise? « Votre politique ne variera donc jamais? » disait l'empereur Napoléon I^{er} au prince de Metternich. Le grand citoyen garda le silence; mais, comme prix de cette fermeté inébranlable qui ne se laisse jamais abattre par la mauvaise fortune, il entrevoyait déjà dans l'avenir le jour où il mettrait sa signature au bas d'un traité qui ajouterait deux beaux fleurons à la couronne de son maître. Assis sur un trône que ni les siècles, ni les révolutions n'ont pu ébranler, régnant sur un empire qui n'a eu ni son Cromwell ni son Robespierre, représentant héréditaire des principes qui sont transmis avec le sang, pour le salut des peuples, l'empereur d'Autriche a passé par de mauvais jours; l'histoire lui en promet de meilleurs.

V

Mais le blâme des économistes est tombé sur l'administration autrichienne, qui cependant a fait de la Lombardie la contrée la plus riche et la plus productive du monde. Ils ont appelé les ethnographes et les géographes au secours de leur fausse argumentation; ils ont amené le débat sur le terrain du slavisme, et ils ont parlé de limites naturelles. L'empire d'Autriche est condamné à mort par eux, parce qu'il se compose de Slaves, de Roumains, d'Allemands et d'Italiens. L'empire français aura donc le même sort, lui qui se compose de Celtes, de Romains, de Goths, de Bourguignons, d'Italiens, d'Espagnols? Le temps n'a-t-il pas fusionné les éléments de la nationalité française? L'empire d'Autriche n'a pu accomplir en soixante ans ce que nous avons mis quatorze

siècles à achever. Et puis toujours la question des frontières naturelles, comme si on pouvait arriver à parquer les races et les nationalités entre des montagnes ou des fleuves fabriqués tout exprès ! La république de Gênes est entièrement séparée du reste de l'Italie par la nature ; l'Irlande a pour limites naturelles la mer ; l'Écosse, les monts Grampians !... Pourquoi l'Angleterre ne tient-elle donc pas compte de ces frontières si admirablement dessinées par le Créateur ?

Les limites naturelles d'un État et d'une propriété, c'est le code public européen et le code civil ; ce sont les traités et les titres de propriété ; sans cela il n'y aurait pas de bornes à la convoitise du voisin.

VI

Enfin tous sont d'accord pour reprocher à l'Autriche son ambition démesurée et son dessein d'absorber les petits États d'Italie à son profit. Elle a imposé, dit-on, aux princes de sa maison l'obligation de n'être à Modène et à Florence que les lieutenants de l'empereur. Dans notre écrit sur la maison de Lorraine, nous avons réfuté la première partie de cette accusation (1). L'influence d'un pays sur un autre est sa grandeur et sa force, les liens de famille ne doivent jamais être méconnus entre souverains, et Napoléon I^{er}, imitant en cela l'exemple de Louis XIV après la succession d'Espagne, recommandait constamment à ses frères de ne pas oublier qu'ils étaient des

1 *La Maison de Lorraine et l'opinion publique*, Dentu, 1860.

princes français, et qu'il était, lui, le chef de la famille.

Si l'empereur Napoléon I^{er} abusa de ses droits au point de révolter ses frères au nom des peuples dont on voulait fouler les droits aux pieds, jamais l'Autriche n'a violé ni les traités ni le respect dû aux nationalités modénaise et toscane. En vertu des traités, elle n'a jamais refusé son appui aux princes malheureux qui se sont mis sous son égide ; elle a protégé, rien de plus. L'histoire de cette dernière année prouve jusqu'à l'évidence ce que nous avançons. Et cependant l'Autriche aurait pu dire à ceux qui se refroidissaient vis-à-vis d'elle : « Quand
« vous avez eu besoin de moi, et qu'en vertu
« des droits écrits vous avez réclamé mon as-
« sistance, je ne vous ai jamais abandonnés.
« Mon épée a protégé le territoire de mes
« alliés à l'heure des révolutions. Dites-moi,
« était-ce au moment où j'étais malheureuse
« qu'il aurait fallu désert^r ma cause ? Vous
« vous êtes réclamés des vainqueurs de Novare ;
« vous ne devez pas renier les vaincus de Sol-
« ferino. »

Un jeune homme, un prince auquel nous

avons voué tout notre dévouement, n'a pas craint de monter à cheval et de combattre aux côtés de son auguste protecteur ; les politiques lui ont reproché, comme une faute grave, d'avoir cédé aux conseils de Léopold II. Le vieux Capponi, le libéral de Florence, a dit avec nous : « Si Ferdinand IV ne s'était pas
« trouvé à Solferino, il aurait manqué à son
« devoir ! »

VII

Funeste aveuglement qui met un bandeau sur les yeux de gens honnêtes qui, sans s'en douter, se font les champions de la révolution en colportant ses mensonges et ses calomnies.

La révolution ment, mais non-seulement elle ment, elle l'avoue avec un cynisme révoltant ! Elle vous a dit, et vous avez fini par le croire, que les Autrichiens s'étaient constitués les bourreaux des peuples italiens ; vous avez frémi au récit des cruautés atroces commises à Brescia, à Ancône. Voilà les carbonari qui nous déclarent que rien n'est plus faux : « Un mot qu'on
« invente habilement, disent-ils, et qu'on a
« l'art de répandre dans certaines familles hon-
« nêtes choisies, pour que de là il descende
« dans les cafés et des cafés dans la rue, un mot

« peut quelquefois tuer un homme. Un homme
« est-il votre ennemi déclaré : enveloppez-le
« de tous les pièges que vous pourrez tendre
« sous ses pas; créez-lui une de ces réputa-
« tions qui effrayent les petits enfants et les
« vieilles femmes; peignez-le cruel et sangui-
« naire; racontez quelques traits de cruauté
« qui puissent facilement se graver dans la mé-
« moire du peuple. »

Est-ce clair? Et plus loin : « Les événe-
« ments qui, selon nous, se précipitent trop
« vite, vont nécessairement appeler, d'ici
« quelques mois, une intervention armée de
« l'Autriche. Il y a des fous qui, de gaieté de
« cœur, se plaisent à jeter les autres au mi-
« lieu des périls; et cependant ce sont les
« fous qui, à une heure donnée, entraînent
« jusqu'aux sages. La révolution que l'on fait
« méditer à l'Italie n'aboutira qu'à des mal-
« heurs et à des proscriptions. Rien n'est mûr,
« ni les hommes ni les choses, et rien ne le
« sera encore de bien longtemps. Mais de ces
« malheurs vous pouvez tirer facilement une
« corde à faire vibrer à l'oreille du jeune
« clergé. Ce sera la haine de l'étranger. Faites

« que l'Allemand soit ridicule et odieux avant
« même son entrée prévue (1). »

Voilà de terribles aveux. Il nous serait facile, par de nombreuses citations, de démontrer jusqu'où va la scélératesse des révolutionnaires. Ces quelques lignes suffisent pour démasquer l'hypocrisie et le crime.

Victimes de la plus infernale conspiration, le Pape et l'Empereur ont vu leur politique vouée au blâme des bons, aux imprécations des mauvais. L'opinion publique était aveuglée, il fallait l'éclairer; nous allons la prendre à témoin entre la domination autrichienne et la domination piémontaise en Italie. Qu'elle décide qui, de l'Autriche ou du Piémont, a violé les lois de la justice et de l'humanité, qui a foulé aux pieds les peuples et les nationalités. Comme dans nos précédentes brochures nous ne marcherons que l'histoire à la main, évitant les discussions philosophiques, et ne faisant appel qu'au bon sens public, à l'intelligence des masses.

(1) Voyez *Pièces justificatives*.

Deuxième Partie.

LA MAISON DE LORRAINE.

I

Nous vivons à une époque malheureuse où non-seulement les utopies ont été substituées aux principes, mais où encore une phraséologie ignorante et sonore a remplacé l'expression simple et naturelle de la vérité. Il est une notion de droit invariable, à savoir, que l'on ne peut juger et condamner une personne avant de s'être assuré de son identité. La révolution, qui ne se préoccupe pas plus des notions de droit et de justice que des connaissances historiques, s'est empressée de signaler à notre antipathie nationale, dans la maison impériale d'Autriche, une dynastie de princes étrangers,

héritiers de la haine des Maximilien et des Charles-Quint contre la France.

La maison de Lorraine, sans renier les glorieux souvenirs des Hapsbourg dont elle est l'héritière, se glorifie d'une origine toute française. Issue du sang royal de France et descendant, comme nos rois, de Clovis et de Charlemagne, cette branche du plus grand arbre dynastique qui ait jamais étendu ses racines sur la terre devait être la déshéritée de la famille. L'histoire des princes de la maison de Lorraine est l'histoire des persécutions de la France contre eux. La France veut la Lorraine, et, pour l'obtenir, tous les moyens seront bons. Cette politique a toujours jeté les ducs de Lorraine dans le camp des empereurs d'Allemagne. Ils avaient cependant rendu d'immenses services à la patrie commune ; l'épée de la France, dans les mains de cette race héroïque, avait arrêté Charles-Quint devant les remparts de Metz et repris Calais à l'Angleterre. Les Guises s'étaient dévoués à la défense de la religion catholique comme à celle du territoire ; mais le Balatré tombait sous le poignard des quarante-cinq, et, trois siècles après, lorsqu'une alliance

de famille ramenait en France une princesse de cette maison que nous avions poussée de notre haine, c'était pour que sa tête tombât sur l'échafaud.

Nous n'avons pas ici à raconter l'histoire de la réunion de la Lorraine à la France; cette tâche a été accomplie avec talent par un écrivain consciencieux (1). Nous renvoyons donc le lecteur aux Pièces justificatives qui attestent les intrigues, les manœuvres déloyales employées vis-à-vis des ducs lorrains, et nous nous contenterons de faire observer que si, comme les démagogues l'affirment, la maison d'Autriche redoute la France et a de l'aversion pour elle, c'est un peu de notre faute, et surtout de la leur.

(1) M. le comte d'Haussonville.

II

La maison de Lorraine monta sur le trône impérial d'Autriche en 1745 dans la personne de François-Étienne, duc de Lorraine, marié à Marie-Thérèse, héritière des Hapsbourg, et associé par elle à l'empire. Ce prince avait cédé la Lorraine au roi de Pologne, Stanislas Leczinski, avec clause de réversion à la couronne de France, et, par le traité du 22 juillet 1731, il avait reçu en échange la Toscane.

La nouvelle dynastie apportait sur le trône des Césars ces vertus admirables dont elle avait donné l'exemple en Lorraine, où elle laissait un souvenir qui vit encore aujourd'hui dans la mémoire de ses anciens sujets. Elle avait gouverné avec habileté un petit État, elle lui avait donné les lois les plus sages, y avait fondé des institutions utiles ; la Providence lui fit l'application de ces paroles de l'Écriture : *Parce*

que tu as été fidèle dans l'administration d'un petit nombre, je t'établirai sur beaucoup (1).

Doués d'un esprit éminemment pratique et sérieux, du génie gouvernemental et militaire, les princes de la maison de Lorraine se trouvèrent à la hauteur de leur nouvelle destinée.

C'est le témoignage de nos ennemis qu'il nous faut recueillir; celui-là seul est péremptoire. Eh bien, les historiens qui ont poursuivi l'Autriche de leur haine systématique s'accordent tous pour louer le caractère des François-Étienne, des Joseph II et des Léopold II. Et comme, dans nos écrits sur l'Italie, nous avons déjà cité les historiens révolutionnaires constatant les vertus des princes de la maison de Toscane, il est évident qu'il est plus facile de trouver dans l'histoire des empereurs et des grands-ducs de la maison de Lorraine des princes sages et vertueux que des tyrans.

En effet Joseph II, au sujet duquel nous ne partageons pas entièrement l'admiration des

(1) Quia supra pauca fuisti fidelis, supra multa te constituam. (S. Matth., xxv, 21, 23.)

révolutionnaires, voulut appliquer en Autriche les principes libéraux du dix-huitième siècle. Il rendit un édit de tolérance qui rétablissait la parfaite égalité des cultes. Les protestants ne furent plus persécutés, et les juifs eux-mêmes se virent déclarés admissibles à tous les emplois. D'un autre côté la Toscane, « gouvernée par une dynastie de princes dont les concessions spontanées et la persistante douceur avaient fait oublier l'origine étrangère, jouissait d'une administration sage et modérée (1). »

Voilà quels étaient les actes de la nouvelle dynastie quand la révolution française arriva, menaçant les rois et les peuples, et obligeant l'Europe de se tenir sous les armes. La maison de Lorraine s'occupait du soin de civiliser et d'améliorer l'état intérieur de l'Autriche et de la Toscane, lorsqu'elle fut obligée de tirer l'épée pour se défendre. L'empereur Léopold II, après avoir comblé de bienfaits la Toscane, y avoir aboli la peine de mort, allait essayer de donner à l'empire tou-

(1) F. T. Perrens, *Deux ans de révolution en Italie.*

tes les libertés compatibles avec l'ordre public; la France, en décapitant son roi et une archiduchesse d'Autriche, força l'empereur à conclure une alliance offensive avec la Prusse. C'était à coup sûr pour « défendre l'honneur « et le bon droit de l'Autriche, le droit de tous « les peuples et de tous les États, et les biens « les plus sacrés de l'humanité (1). »

(1) Manifeste de l'empereur d'Autriche. Mai 1859

III

L'Autriche eut de bien mauvais jours à traverser ; elle ne fut pas la plus forte dans la lutte qu'elle entreprit contre la révolution française. La France opposa Bonaparte à l'archiduc Charles, et l'épée du grand capitaine l'emporta sur celle de l'habile tacticien ; mais les traités de 1815 lui rendirent la prospérité, un empire agrandi et une paix qui ne fut pas troublée pendant plus de trente ans.

Ce calme qui régna dans l'empire d'Autriche pendant que le reste de l'Europe était travaillé par le libéralisme et par les sociétés secrètes, elle le dut aux principes héréditaires de sa politique et au génie conservateur du prince de Metternich, qui seul, avec le cardinal Consalvi, sut deviner les projets des carbonari et signaler aux cabinets de l'Europe l'existence

des sociétés secrètes. Au milieu des conspirations de toutes sortes, éclairé par l'exemple des États voisins qui étaient tous plus ou moins travaillés par l'esprit de révolte, le gouvernement impérial dut redoubler de surveillance pour empêcher que les idées subversives de 93, exagérées encore par le carbonarisme, ne se répandissent dans ses provinces italiennes. Une vigilance justifiée par tout ce qui s'était passé en France, en Espagne, en Belgique et dans les Romagnes, fut qualifiée de tyrannie ; une juste sévérité passa pour de la férocité. L'empereur d'Autriche fut considéré comme un cruel despote, et l'archichancelier comme l'instigateur de son maître ; et pourtant les règlements de la Société dite *de la Jeune Italie* condamnaient à une mort prompte et mystérieuse tous ceux qui mettaient obstacle à leurs complots contre la religion, l'autorité et la famille.

IV

Nous avons réfuté, dans la première partie de ce livre, les accusations de barbarie portées contre le gouvernement autrichien avec les propres aveux de ses ennemis les plus irréconciliables. Un dernier exemple, qui fait plus d'honneur au caractère du prince de Metternich que tout son génie diplomatique, confirmera nos précédentes assertions.

Un membre des sociétés secrètes, appartenant à la Haute-Vente, vint trouver le prince et lui dit confidentiellement : « Vous ne pouvez
« atteindre les chefs des sociétés secrètes, qui,
« sur un territoire neutre ou protecteur, bra-
« vent votre justice et conspuent vos lois. Les
« arrêts de vos cours criminelles font défaut
« en face des côtes d'Angleterre ; ils s'émous-
« sent sur les rochers hospitaliers de la Suisse,

« puis, de mois en mois, vous vous trouvez tou-
« jours plus faible, toujours plus désarmé de-
« vant d'audacieuses provocations. La justice
« de vos tribunaux est condamnée à la stéri-
« lité. Ne pourriez-vous pas trouver dans l'ar-
« senal de vos nécessités d'État, dans l'évoca-
« tion du *Salus populi suprema lex*, un re-
« mède aux maux que déplorent tous les cœurs
« honnêtes? Les associations occultes jugent et
« font exécuter leurs arrêts par le droit qu'elles
« s'arrogent. Les gouvernements établis, ayant
« double intérêt à se défendre, car en se défen-
« dant ils *sauvegardent la société tout entière*,
« n'auraient-ils pas le même droit que les Ven-
« tes usurpent? Serait-il donc impossible de
« combiner quelques moyens qui, en portant
« le trouble au sein de l'ennemi social, rassu-
« reraient les bons et finiraient très-prompte-
« ment par effrayer les méchants? Ces moyens
« sont indiqués même par ces derniers. Ils
« frappent de seconde ou de troisième main ;
« frappez comme eux. Faites chercher des
« agents discrets, ou mieux encore des carbo-
« nari sans consistance, qui désirent racheter
« leurs vieux péchés en s'attachant à la police

« secrète. Qu'on les aide tacitement à prendre
« des précautions pour échapper aux premiè-
« res investigations ; qu'ils ignorent la trame
« dont ils seront les instruments. Que le gou-
« vernement ne sévise ni à droite ni à gauche,
« qu'il ne perde pas un coup, mais qu'il sé-
« visse juste ; et, après avoir ainsi escamoté
« deux ou trois hommes, vous rétablirez l'é-
« quilibre dans la société. Ceux qui se font un
« métier de tuer s'étonneront d'abord ; ils s'ef-
« frayeront ensuite de trouver d'aussi terribles
« justiciers qu'eux. Ignorant d'où part le coup,
« ils l'attribueront d'abord à des rivaux ; ils
« auront peur de leurs complices, et bientôt
« ils renghâneront, car la peur se communique
« bien vite dans les ténèbres ; la mort se donne
« *incognito* de mille façons. Fermez les yeux,
« et, puisque la justice des hommes ne peut at-
« teindre dans leurs repaires nos modernes
« *Vieux de la Montagne*, laissez-y pénétrer la
« justice de Dieu, sous la forme d'un ami, d'un
« serviteur ou d'un complice qui aura un passe-
« port parfaitement en règle (1). »

(1) Voyez *Pièces justificatives*.

Tel était le plan présenté par la Haute-Vente. Et voilà que cette Autriche, si fanatique, si sanguinaire, si expéditive dans ses sombres projets, s'émeut d'une pareille proposition ! On assassine ses agents officiels ; chaque jour, dans ses provinces italiennes, on apprend qu'un honnête homme a été la victime d'un meurtre ou d'un guet-apens. Il s'agit d'employer justement les mêmes armes contre des scélérats, d'épouvanter le crime par une terrible justice, et, pour nous servir de l'expression du carbonaro, de *sauvegarder la société*..... Et cependant le prince de Metternich repousse le faux frère avec indignation. La maison de Lorraine, avec le droit divin et l'autorité absolue, entendait là justice et l'équité autrement que la révolution avec le droit populaire et la liberté pleine et entière. *Fiat justitia, et pereat mundus!* c'est la devise qui est inscrite au front des monuments de Vienne.

La tranquillité régnait donc dans l'empire depuis de longues années, et notre seconde révolution ne l'avait pas interrompue, lorsque l'événement de 1848 donna à l'Angleterre et aux socialistes l'occasion de troubler la paix

de l'Europe. Le Piémont fut en Italie l'agent anglo-mazzinien ; Kossuth en Hongrie se chargea de ravir à son pays ses franchises et son bonheur passé, en amenant sur cette noble et malheureuse contrée les réactions inévitables à la suite des révolutions.

Non, nous ne sommes pas le partisan systématique de l'Autriche ; homme du droit et du catholicisme, nous défendons dans l'Autriche le champion naturel de ces principes, en ne nous dissimulant pas ses fautes. Si nous applaudissons aux victoires de Radetzki, nous flétrissons les sanglantes représailles de Haynau ; historien impartial, nous devons cependant invoquer le témoignage de tout ce qu'il y a d'honnêtes gens en Hongrie. Ils vous diront avec moi qu'ils frémissent d'horreur au souvenir du féroce général ; mais que la responsabilité de ces terribles exécutions repose sur la tête de Kossuth, que la Hongrie était heureuse avant le soulèvement de 1848, et que, si l'empereur d'Autriche a dû restreindre les libertés accordées à ses sujets de Hongrie, c'est à l'Angleterre, à la révolution et à Kossuth, le mauvais génie hongrois, qu'on le doit.

Dans ces circonstances solennelles, la Providence, qui, malgré les rudes épreuves qu'elle lui a laissée subir, n'a jamais abandonné l'Autriche, fit monter sur le trône de Charlemagne un jeune homme qui comprit que la religion était le plus courageux et le plus noble antagoniste du crime et de la révolte. L'idée catholique pouvait seule protéger sa couronne contre l'indifférence du siècle et les projets des impies; l'héritier du sceptre de Ferdinand II détruisit les derniers vestiges du josphisme et signa le concordat. Et ici, désespérant d'égaliser le coloris du maître, nous allons emprunter à M. Crétineau-Joly le portrait suivant de François-Joseph.

V

Je laisse la parole à l'auteur de *l'Église romaine en face de la révolution* : « Il y avait ,
« comme héritier futur de la couronne impé-
« riale, un jeune archiduc presque encore en-
« fant. Ainsi qu'au premier livre des Rois (1) :
« Le Seigneur s'était cherché un homme selon
« son cœur, » et il l'avait trouvé dans ce prince.
« François - Joseph ne peut régner qu'après
« l'empereur son oncle et l'archiduc son père.
« Mais le jeune homme porte à son front un si
« radieux diadème d'espérance et de prospé-
« rité, qu'au milieu des ruines de l'empire
« l'armée et le peuple le désignent comme un
« sauveur prédestiné. Une double abdication
« s'opère dans un admirable accord de famille,

(1) *L'Église romaine en face de la révolution*, t. II, p. 497
et suiv.

« et l'empereur François-Joseph monte sur un
« trône ébranlé par tous les ennemis du dedans
« et du dehors. Cet empereur, qui, comme
« Charles-Quint arrivant au pouvoir, ne compte
« pas encore dix-huit ans, a déjà eu en partage
« trois bonheurs dont un seul serait une con-
« sécration. Il fut élevé par l'archiduchesse So-
« phie, sa mère, une de ces femmes revêtues
« d'énergie et de beauté, et dont au livre des
« Proverbes (1) Dieu dit que : *Manum suam*
« *misit ad fortia*. Il eut pour gouverneur le
« comte Henri de Bombelles ; il fit ses premières
« armes sous le maréchal Radetzki, un Agricola
« germanique, qui, comme l'Agricola de Ta-
« cite, dans tous ses commandements, se con-
« duit de façon à paraître digne d'un grade
« supérieur.

« Cette éducation de la famille, de l'empire
« et de la guerre, développa chez le jeune ar-
« chiduc des qualités du cœur et de l'esprit que
« les désastres de l'Autriche allaient élever à
« l'héroïsme. A peine vainqueur de toutes les
« insurrections qui ont déchiré ses États héré-

(1) I Reg., I^{er}, XIII, 45.

« ditaires, et qui, du Lombardo-Vénitien à la
« Hongrie, en passant même par Vienne en
« proie aux insurgés, firent de ses possessions
« un vaste champ de bataille, François-Josèph
« comprend d'où le mal est venu. Sa tête, qui
« ceignait la couronne de Saint-Étienne, ne
« fléchit pas sous la couronne de fer, c'est-
« à-dire de justice. Par la pensée, il est re-
« monté à la source des désordres que la mai-
« son de Hapsbourg expie dans une catastrophe
« momentanée. Sans tergiversation comme sans
« méticuleuse prudence, le nouvel empereur se
« propose d'y porter remède. De sa pleine et
« puissante autorité, il rompt d'un seul coup
« toutes les mailles du réseau dans lequel le jo-
« séphisme avait paralysé l'activité, la force et
« l'indépendance de l'Église.
«
« Cet acte, dans lequel l'empereur d'Autriche
« n'a pas plus marchandé les satisfactions que
« l'obéissance, et où les droits sont aussi bien
« consacrés que les devoirs, produit dans le
« monde chrétien un sentiment d'admiration et
« de joie. L'Allemagne catholique vit qu'un
« chef lui était né : dans ses manifestations,

« elle entoure le trône impérial d'une nouvelle
« auréole. Depuis Joseph II, les ordres reli-
« gieux n'existaient qu'à l'état d'individus, et,
« par une tolérance tacite, soit de l'empereur
« François I^{er}, soit de Ferdinand son fils. Le
« prince de Metternich encourageait ce retour
« vers le siège romain et les idées conservatri-
« ces; mais il ne se croyait pas la puissance de
« l'effectuer. François-Joseph a levé tous les
« obstacles. A sa voix, ou plutôt sous son ins-
« piration, les jésuites et les rédemptoristes
« annoncent à l'Allemagne la nouvelle du sa-
« lut; des missions sont prêchées par eux dans
« les villes et dans les campagnes. Partout elles
« produisent un bien immense. La révolution
« était vaincue; elle se vengea de sa défaite
« avec des épigrammes émoussées et de folles
« clameurs. L'Autriche, c'était l'ordre rame-
« nant une sage liberté; la révolution en Pié-
« mont, en Angleterre, ainsi qu'en France, se
« mit à la peine pour calomnier et dénaturer
« une négociation commençant par un acte de
« foi catholique et finissant par l'abolition pure
« et simple de toutes les lois joséphistes. On
« ne pouvait amener l'empereur à rompre le

« traité de paix que, dans la plénitude de sa
« volonté, il avait signé avec l'Église romaine.
« La révolution suscite partout des embarras et
« des ennemis au gouvernement impérial ; elle
« n'a pu endormir sa vigilance, elle veut du
« moins paralyser ses efforts. La guerre à l'Au-
« triche sera donc le but proposé à tous les
« écrivains armés contre la chaire apostolique.»

C'était, en effet, un événement d'une grande importance que le concordat de 1856. Comme tout ce qui est inspiré par une foi profonde et une souveraine justice, c'était aussi un acte de sage politique. Le chef du plus grand empire de l'Allemagne ralliait autour de sa bannière catholique tous les catholiques allemands, et opposait à l'unitarisme politique, auquel la Prusse s'efforce d'arriver, l'unitarisme bien autrement sérieux de la religion et du catholicisme. La révolution ne se trompa pas sur ces conséquences ; elle redoubla de haine et de fureur contre le trône des Césars et contre le jeune héritier de la grandeur, de l'héroïsme et de la foi de ses ancêtres ; et, exagérant encore, si c'est possible, ses calomnies, elle dénonça aux cabinets de l'Europe la politique d'envahisse-

ment de François-Joseph ; à la philanthropie universelle, le joug écrasant qu'il imposait aux Lombards et aux Vénitiens. Nous allons réfuter les assertions de la démagogie.

VI

La grandeur d'une nation ne consiste pas seulement dans l'excellence des lois qui la régissent, dans l'état de civilisation, de bien-être moral et matériel dans lequel elle se trouve à l'intérieur, mais aussi dans l'influence qu'elle exerce sur les nations étrangères par ses idées, sa politique et ses armes. A ces trois titres, la France occupe la première place dans l'univers. Soyons donc logiques, et ne reprochons pas aux autres peuples ce qui fait notre gloire. Nous avons reproché à l'empereur d'Autriche de vouloir assujettir l'Italie; mais nous-mêmes n'avons-nous pas eu le même dessein pendant plusieurs siècles? N'avons-nous pas été *les barbares* pour lesquels on a sonné les Vêpres siciliennes, contre lesquels Jules II organisait une ligue sainte? A l'époque de la révolution, n'a-

vons-nous pas envahi, pour la cinquième fois, l'Italie, et amené à Rome, à Florence et à Milan cette réaction nécessaire qui a attiré tant d'ennemis au pape et à l'Autriche ?

Le grand-duc de Toscane et le duc de Modène, dites-vous, n'ont été que les lieutenants de l'empereur : je le nie. Admettons cependant que cette accusation soit fondée ; il y a un principe universellement reconnu, c'est que les princes relèvent du chef de leur maison. Nous pourrions citer des documents qui ont rapport aux instructions données par Louis XIV à Philippe V avant son départ pour l'Espagne et pendant qu'il y régnait : on nous récuserait l'exemple du grand roi ; celui de Napoléon I^{er} trouvera peut-être grâce devant l'opinion. Eh bien, l'empereur Napoléon ne se contenta pas de conseiller à ses frères de rester Français par le cœur et soumis à sa volonté, il l'exigea. Louis, roi de Hollande, voulut se montrer indépendant et faire le bonheur de ses peuples ; il fut forcé d'abdiquer.

Murat a laissé sa gloire se ternir en trahissant son beau-frère et en cédant aux suggestions de l'Angleterre. Le prince Eugène de

Beauharnais, en demeurant fidèle à la fortune heureuse ou malheureuse de l'empereur, a laissé une mémoire respectée.

Nous nous apitoyons avec des sentiments d'une compassion plus ou moins sincère sur le sort des peuples italiens. Animés d'une philanthropie incomparable, nous voulons les rendre heureux à tout prix. L'indépendance leur a été ravie, nous allons la leur rendre ; il y a des vices dans les gouvernements qui les régissent, nous les détruirons ; il y a des abus, nous les réformerons. La centralisation est un principe opposé aux franchises municipales et à l'exercice d'une bonne administration, nous décentraliserons le pouvoir pontifical, et même, au besoin, nous allégerons sa responsabilité en lui enlevant les Romagnes.

Tout cela est beau, grand, généreux. Seulement nous oublions que c'est Napoléon I^{er} qui a déclaré que la république de Venise *avait cessé d'exister*, que le gouvernement imposé par la France à la Lombardie était tellement incompatible avec ses mœurs et ses traditions que les Milanais nous ont chassés à coups de fusil quand ils ont été les plus forts, et qu'ils

ont égorgé le ministre du prince Eugène. Nous oublions qu'après nous être donné un maître qui connaît ce que vaut la révolution et la soi-disant liberté, nous avons très-mauvaise grâce à prêcher le libéralisme à Rome et à Naples; que, la décentralisation n'existant pas encore en France, nous sommes inconséquents en la réclamant pour les autres peuples.

Il est très-naturel que l'Autriche ait essayé d'étendre son influence dans la Péninsule; son ambition est justifiée par la nôtre : cette première accusation tombe donc d'elle-même. Quant à la seconde, portée contre son administration en Lombardie, il nous sera facile de la réduire à néant. Nous n'avons pas aujourd'hui le dessein d'entretenir le public de chiffres et de statistique; nous nous réservons le droit de traiter prochainement cette question dans un ouvrage spécial. Cependant nous sommes en mesure dès à présent de donner le démenti le plus formel à ceux qui accusent le gouvernement autrichien d'avoir pressuré la population lombardo-vénitienne. L'Autriche a couvert la Lombardie d'institutions uti-

les inconnues au reste de l'Italie ; elle en a fait la plus riche contrée de l'univers. La révolution a déclaré que, dans ce pays désolé, les peuples gémissaient dans la plus dure servitude.

VII

S'il est vrai que pour juger de l'action d'un gouvernement il faut tenir compte des résultats qu'il a pu atteindre dans un temps donné, la Lombardie ne peut refuser sa reconnaissance au gouvernement autrichien. Les principes sur lesquels il a établi son mode de procéder ont été le respect du droit, l'accroissement du bien-être et le développement progressif des réformes en rapport avec les intérêts et les besoins du pays. La preuve irrécusable de son action bienfaisante se trouve dans l'essor sans exemple qu'ont pris les affaires publiques et la richesse des particuliers dans les deux périodes de la domination autrichienne, c'est-à-dire depuis environ cent ans.

Le commencement de cette prospérité date

de Marie-Thérèse et de Joseph II, dont les bienfaits excitent encore aujourd'hui en Lombardie un si vif et si reconnaissant souvenir. Les tempêtes révolutionnaires ont seules interrompu cet état de choses florissant. Ce ne fut qu'avec le retour de la domination autrichienne que le pays recommença, sous sa protection, à bénéficier de ses grandes ressources, et les résultats les plus satisfaisants étaient déjà obtenus lorsque la révolution et la guerre éclatèrent de nouveau. En se rendant compte de ce qu'ont été les éléments de cet état prospère et de quelle manière l'action du gouvernement se fit sentir, on arrive aux résultats suivants. Un pays fertile, favorisé par le climat, avec une population active et intelligente, a plus besoin qu'un autre du maintien de la tranquillité publique et de la paix pour le développement de son activité productive. Le gouvernement autrichien, en assurant au pays le maintien de la paix depuis le milieu jusqu'à la fin du siècle passé, et depuis l'année 1815 jusqu'à l'année 1848, contribua le plus à l'élévation progressive de la culture matérielle et intellectuelle en général. Ce n'est qu'à l'ombre de la paix et de

sa stabilité que les capitaux féconds sont confiés au sol, que les vastes entreprises sont commencées. Ce n'est qu'au milieu des bienfaits de la tranquillité publique que les arts et les sciences peuvent être en honneur.

VIII

La population augmenta. De 1818 à 1857, elle monta de 2,174,613 à 2,843,125 habitants. Cet accroissement, sans être bien considérable si on le compare à celui qui a lieu dans certains pays, est cependant remarquable quand on songe aux malheurs qui ont été occasionnés par la guerre de 1848.

L'excellente constitution communale, qui date de Marie-Thérèse, se perfectionna de plus en plus, et forma la base du droit public, base sur laquelle reposaient, au sommet, les *congrégations provinciales* avec la *congrégation centrale*. Des corporations représentatives créées sur le modèle d'institutions préexistantes répondirent parfaitement aux besoins du temps, et furent susceptibles d'un développement or-

ganique à mesure que les besoins publics réclameraient un perfectionnement. Assistée de ces congrégations, l'activité du gouvernement dans l'administration intérieure et sa marche bien réglée put servir de modèle aux autres pays.

IX

L'administration des finances ménageait la force d'impôt des habitants, tandis que le cadastre, devenu fameux sous le nom de *cadastre lombard*, procurait une juste répartition de l'impôt foncier sur tous les contribuables, et que l'excellente législation de l'impôt fondait une perception à bon marché, aussi peu à charge que possible aux contribuables, même aux retardataires. La quote d'impôt, qui n'était pas originairement élevée, resta immuable pendant toute la période jusqu'en 1848, et fut par là d'autant moins sensible, que le bien-être des propriétaires fonciers s'était considérablement augmenté pendant ce temps, et que le produit de la culture des vers à soie s'était accru annuellement de 75 millions de *lires*. La

classe nombreuse des colons et des autres habitants de la campagne non-propriétaires fut affranchie de la seule taxe personnelle qui pesât directement sur elle. Cette taxe s'élevait à plus de 5 millions de *liras*. Les contributions indirectes demeurèrent, dans leur accroissement modéré, dans un juste rapport avec le commerce qui florissait. Par suite de la révolution et de la guerre, le poids des impôts aurait dû être augmenté; les Lombards cependant payèrent, malgré un plus grand degré de prospérité, une part moindre pour les satisfactions des besoins de l'administration centrale que les autres provinces. Leur quote-part, relativement modérée, avait été (par suite de l'imposition plus élevée des autres provinces) toujours de plus en plus décroissante, et la portion beaucoup plus grande des sommes destinées aux besoins généraux de l'État resta dans la circulation du pays.

X

Basée sur une *législation* éprouvée, une justice équitable et impartiale fut introduite dans le pays, et jamais l'Italie n'en avait obtenu de semblable. Aussi les Lombards en furent fiers, et aujourd'hui le mécontentement est arrivé à son comble lorsqu'il a été question d'introduire en Lombardie le code du Piémont.

Les innombrables établissements de bienfaisance, les salles d'asile, les hôpitaux, les maisons d'éducation pour les sourds-muets et les aveugles, les retraites pour les vieillards, la plupart de ces institutions dues à l'humanité

de l'Autriche, prouvent qu'elle tient le premier rang parmi les empires civilisés.

Sous la protection de ces lois et leur ferme exécution par le gouvernement, il se développa dans le champ de l'économie populaire une activité plus alerte, un mouvement et des efforts d'application dont les conséquences se montrent aux yeux de tout le monde. La culture s'étendit jusqu'au dernier morceau de terre; des plantations de mûriers eurent lieu dans toutes les directions, même dans les bas-fonds considérés précédemment comme n'y étant pas propres; l'irrigation fut étendue sur tous les terrains, qui y devenaient de plus en plus accessibles.

Avec l'agriculture se développa l'industrie correspondante au caractère propre du pays et à ses besoins, c'est-à-dire l'industrie de la soie par la multiplication et la disposition améliorée des filandes et des filatures. Le commerce s'accrut grâce à l'établissement de routes magnifiques et parfaitement entretenues, aussi bien dans l'intérieur du pays (particulièrement sur les marchés de Bergame et de Brescia) que dans les principales direc-

tions du commerce extérieur ; un vaste réseau de communications s'étendit vers la Suisse, la France et l'Angleterre, l'Adriatique et la Méditerranée.

XI

Quiconque visite les plaines luxuriantes à moitié cachées alternativement sous des plantations de mûriers et sous des vignobles, ainsi que les prairies arrosées et les cultures de riz, s'étendant d'une extrémité de la Lombardie à l'autre ; quiconque a observé l'activité surprenante qui règne dans les filandes au temps du dévidage des cocons ; quiconque a vu les routes incomparables, les splendides canaux, les magasins gigantesques des douanes de Mantoue et de Milan ; quiconque enfin a admiré les palais pompeux des riches et les trésors qui y sont renfermés, a dû s'avouer à lui-même, s'il n'est pas aveuglé par l'esprit de parti, qu'un semblable

pays devait être placé sous un gouvernement doux et modéré, s'occupant avec ardeur de l'intérêt du peuple. Dans le fait, la richesse du pays a grandi tous les ans, et au commencement de l'année 1848, elle atteignit à une hauteur telle que jamais expansion générale des ressources d'un pays n'avait produit un pareil résultat. Et cette richesse a été fondée si solide et si durable qu'elle a survécu aux désastres occasionnés par la guerre et l'insurrection. La Lombardie eut beaucoup à souffrir en 1848; elle eut à supporter des charges énormes auxquelles se joignirent la maladie de la vigne et celle plus sensible des vers à soie. La récolte de la soie fut réduite au tiers de son produit moyen; l'ensemble du commerce actif en général fut paralysé: malgré ces calamités, les versements faits aux caisses d'épargne, versements restreints à un petit nombre de villes et à quelques localités, s'élevèrent, dans la période de 1847-1857, de 13 à 67 millions de *liras*; et cependant l'intérêt de l'argent qu'on y plaçait n'était qu'à 3 1/2 pour 100. Est-ce du temps des querelles des Visconti et des Sforza, ou pendant les guerres de l'empire qu'on se-

rait parvenu à un tel résultat, et l'infortunée Lombardie pense-t-elle qu'elle demeurera longtemps en paix avec un roi qui se proclame le premier soldat de l'indépendance italienne, et qui a juré qu'il ne remettrait l'épée au fourreau que lorsque l'Italie serait à lui? On conçoit aisément que la grandeur patricienne, dans des villes comme Venise, Milan, Gênes et surtout Florence, ait, malgré les guerres intestines, élevé des palais et des forteresses qui sont aujourd'hui l'ornement de ces cités; mais ce que le génie des particuliers a pu faire dans un but de défense ou d'égoïsme, il n'aurait jamais pu ou voulu le faire pour le bien général et l'amélioration du pays. Les Guelfes et les Gibelins ont bâti des palais; ils n'ont jamais tracé de routes ni construit de canaux.

XII

Malgré ces faits dûment constatés, le gouvernement a été l'objet de la haine et de la calomnie parce qu'il est un gouvernement *étranger* qui, par sa nature, est hostilement contraire aux intérêts nationaux. Un semblable reproche ne peut s'appliquer à l'origine de la dynastie, car alors le même reproche pourrait valoir contre presque toutes les dynasties de l'Europe, et en particulier contre toutes celles d'Italie, sans en excepter la maison de Savoie. Il faut donc qu'il s'adresse avant tout aux moyens appliqués par le gouvernement dans l'exercice de sa domination, c'est-à-dire à la langue, aux personnes par lesquelles la législation et

l'administration sont exercées, et aux dispositions légales émanant du gouvernement à cet égard. Sous tous ces rapports, le reproche est tout à fait mal fondé. Le gouvernement autrichien, dans le but d'établir partout une seule et même administration, s'est trouvé sans doute amené à faire de la langue allemande, dans les provinces orientales non-allemandes, la langue du gouvernement pour l'administration supérieure. Ces provinces sont imprégnées de la civilisation allemande. Tout homme instruit parle et écrit l'allemand, tandis que les langues indigènes, dont la multiplicité produirait nécessairement un obstacle à l'administration, n'ont pas encore atteint ce degré de perfectionnement que présentent les plus anciennes langues civilisées. Dans les provinces du royaume lombardo-vénitien au contraire, où déjà depuis les temps les plus anciens la langue de Pétrarque et de Dante s'était perfectionnée, le gouvernement, faisant une exception pour ses sujets italiens, la conserva comme langue du gouvernement sans aucune exception; toutes les lois et ordonnances publiques sont publiées en italien; tous les

organes de l'administration publique la manière et s'en servent dans leurs rapports aux autorités centrales de l'empire. Cela existait déjà sous Marie-Thérèse, et le gouvernement a toujours maintenu ce principe. Il faut même observer que la langue administrative en Lombardie est plus perfectionnée que dans les autres parties de l'Italie, privilège que les Lombards font ressortir avec satisfaction.

XIII

Les ennemis de l'Autriche répondent que les fonctionnaires parlent la langue italienne, mais qu'ils sont étrangers et ne sont pas nés dans le pays. C'est exactement le contraire qui a lieu. Parmi les nombreux fonctionnaires des communes, des collèges provinciaux et de l'administration des établissements pieux, il n'y en avait peut-être pas un seul qui ne fût né en Italie. Dans l'administration intérieure, de la justice, des finances et de la police, il y avait sans doute quelques fonctionnaires appartenant par leur origine aux autres provinces; leur nombre est si restreint, qu'il disparaît devant l'énorme majorité des fonction-

naires nés dans le pays. Dans tous les cas, obligés à parler la langue italienne, ils ne peuvent, par leur existence, imprimer à l'administration aucun caractère étranger et anti-national. D'ailleurs l'emploi de ces quelques fonctionnaires non Italiens était d'une grande nécessité dans l'intérêt de la Lombardie. Car, les Lombards, ayant toujours montré une extrême répugnance à servir hors de leur pays natal, le gouvernement n'aurait jamais pu autrement appeler à des fonctions centrales des fonctionnaires qui, par leur expérience et leur propre observation, fussent familiarisés avec les relations particulières de la Lombardie, et qui connussent le véritable esprit du pays.

XIV

Il reste encore à rechercher si la législation et les règlements administratifs portent en eux-mêmes un caractère qui ne soit pas national. L'histoire est là pour démontrer le contraire. Les lois et les ordonnances rendues sous Marie-Thérèse (précisément par des indigènes) appartiennent aux lois et ordonnances les plus nationales du pays et forment le palladium de son caractère administratif. Lorsque le gouvernement autrichien revint en 1814, il trouva une législation qui s'était perfectionnée dans l'intervalle. Il la maintint en grande partie, quoiqu'elle ne s'harmonisât pas avec celles des autres provinces. Les lois depuis lors mises en

activité furent, en tant qu'elles n'intéressaient que le pays, préparées justement aussi dans le pays; mais, en tant qu'elles devaient valoir pour tout l'empire, elles ne contrariaient pas les relations du pays. En effet, là où une semblable contradiction était démontrée, l'exception restrictive ne manquait pas d'avoir lieu en faveur du pays. Nous n'entrerons point à cet égard dans le détail des lois publiées; nous remarquerons seulement que, pendant tout le temps que la monarchie demeura en proie aux oscillations de valeur de la monnaie de papier, la monnaie d'argent fut maintenue exclusivement en circulation dans les provinces lombardo-vénitiennes.

XV

Voilà en résumé ce que l'Autriche a fait pour la Lombardie, le sommaire de ces institutions si sages que la révolution a attaquées et qu'elle a entrepris de dénigrer dans l'esprit des Lombards. Y a-t-elle réussi? Il nous est permis d'en douter, si nous faisons remarquer que, pendant la période révolutionnaire, en 1848, les institutions autrichiennes furent maintenues sans changement. Depuis qu'elle règne en Lombardie, la Sardaigne a essayé d'y toucher; le mécontentement général du pays s'y est opposé

et à obligé le gouvernement sarde à s'arrêter dans cette œuvre de destruction.

Il est donc évident que les haines soulevées contre le gouvernement autrichien n'ont point leurs racines dans le champ des faits, mais ont été provoquées par la révolution et le piémontarisme.

Nous allons à son tour étudier rapidement le Piémont, et lui demander ce qu'il a fait pour ses peuples, pour l'Italie et l'humanité. Il se proclame le sauveur de la Péninsule : qu'il apporte dans la balance sa quote-part à la reconnaissance des Italiens, à la confiance des Lombards, des Parmésans et des Toscans, afin que ces peuples sachent s'ils ont bien fait en abandonnant leurs souverains et en répudiant le nom de leur patrie pour subir le joug d'un roi qui, aux acclamations des Savoisiens et des Nizzards devenus Français, a dû quelque peu douter de l'amour de ses sujets. Les événements marchent vite depuis un an. Déjà Haute-Combe est à la France; Victor-Emmanuel a cédé le berceau et le tombeau de sa race; la brigade de Savoie est devenue une brigade piémontaise, et son glorieux sang versé à Pa-

lestrino et à San Martino n'est déjà plus que le souvenir de la patrie expirée, et de services immenses qui ne méritaient pas abandon et oubli.

Troisième Partie.

LA MAISON DE SAVOIE.

L'insurrection populaire de 1821 avait forcé Charles-Albert de Savoie-Carignan à quitter Turin, où il avait conspiré contre son roi. Gendre du grand-duc de Toscane Ferdinand III, il s'était retiré avec sa famille à Florence, où l'hospitalité la plus généreuse lui avait été offerte. Un jour le feu prend au Pogge-Impériale, et la flamme, faisant de rapides progrès, envahit les appartements royaux. Dans une chambre du palais repose un enfant auprès de sa nourrice. A la vue de l'incendie la nourrice perd la tête ; déjà la fumée obscurcit l'appartement et menace l'existence de l'enfant, lorsqu'un homme enfonce la porte et, se préci-

pitant au milieu des flammes, il enlève l'enfant dans ses bras et lui sauve la vie. Cet homme s'appelait Léopold de Lorraine, archiduc d'Autriche; cet enfant, Victor-Emmanuel de Savoie-Carignan, le même qui, il y a quelques jours, entrait triomphalement au palais Pitti, dans la capitale usurpée de celui qui, à la fois son oncle, son bienfaiteur et son sauveur, l'avait arraché à la mort au péril de ses jours.

II

Une hérédité de huit siècles a placé sur le trône du Piémont un prince de la maison de Savoie. Cette maison, il est vrai, ambitieuse et inquiète, a toujours essayé de troubler la paix de l'Europe, elle a toujours désiré le bien d'autrui ; mais elle a eu des saints et quelquefois des rois sages et vertueux.

Aujourd'hui il s'est rencontré un roi brave comme son épée, mais qui, égaré par les conseils d'un ministre insensé, semble vouloir renier sa religion, ses ancêtres, ses parents, et jusqu'au nom de sa race. Roi catholique, il dépouille de ses biens le vicaire de Jésus-Christ. Roi légitime et en même temps prince de la révolution, il use du droit royal pour jeter aux vents les cendres de ses ancêtres, et du droit populaire pour s'emparer des États de ses voisins. Allié aux maisons de Bourbon et de Lor-

raine, il s'intronise à Parme et à Florence lorsque la veuve et l'orphelin ont vu encore une fois les lis de France se changer en épines pour leur bandeau royal. Il oublie les traités comme des liens du sang, foule aux pieds les autonomies et les droits des peuples; et, demandant à la postérité une place entre Cavour et Garibaldi, il jette le collier de l'Annonciade au cou de Farini, le dictateur de Parme!.....
Quelle est sa dynastie?

III

L'histoire politique de la maison de Savoie doit être examinée au point de vue de sa politique extérieure et de sa politique intérieure. L'histoire de sa politique extérieure ne comprend que deux périodes, car elle n'a jamais varié jusqu'à l'avènement de la branche de Carignan, et cette branche n'a fait elle-même que suivre, en la modifiant, la politique des aînés de leur maison.

L'histoire des aînés de la maison de Savoie, c'est l'histoire de leur haine contre la France, de leur ambition insatiable, de leurs trahisons sans nombre. La haine des princes de Savoie contre nous se manifeste à chaque page de nos annales. En vain nos rois par de nombreuses alliances, par les services les plus signalés, cherchent-ils à étouffer ces mauvais instincts : tout est inutile, et, depuis Charles-

Emmanuel envahissant la Provence, Philibert-Emmanuel entrant en Picardie, jusqu'au prince Eugène nous poursuivant de son implacable ressentiment, la France n'a jamais eu d'ennemis plus acharnés, plus dangereux, car une incontestable vaillance, seule vertu de ces condottieri de la royauté, a toujours été la complice héroïque de leurs aventures et de leurs tentatives sans nombre contre la paix de l'Europe.

IV

Les traditions constantes de la politique sarde ont été de s'agrandir à tout prix et quels que soient les moyens. Le cardinal de Richelieu nous fait de Charles-Emmanuel I^{er} un portrait qui peut servir pour toute la dynastie.

« Son esprit n'était pas plutôt délivré d'ap-
« préhension et de crainte, que son ambition
« ordinaire le saisissait et le portait à mille
« pensées qui, en son imagination, n'avaient
« d'autre fin que sa grandeur, et qui ne pou-
« vaient aboutir qu'aux troubles de la chré-
« tienté. Il remettait sur le bureau la conquête
« du Milanais, tantôt celle de Gênes, tantôt de
« Genève. Il proposait ensuite qu'on lui fît
« tomber le Montferrat entre les mains. Il vou-
« lait aussi porter la France à tout entre-

« prendre, voulait avoir toutes ses conquêtes,
« et ne lui donner aucune chose de considé-
« ration, son esprit ne pouvait avoir de repos,
« et, allant plus vite que les mouvements ra-
« pides des cieus, il faisait tous les jours plus
« de trois fois le tour du monde, pensant à
« mettre en guerre tous les rois, princes et
« potentats les uns avec les autres, pour reti-
« rer seul le profit de leurs divisions (1). »

La cour de France ne voulut pas prêter la main aux projets ambitieux de ce prince.
« On lui représenta, raconte le cardinal, que
« cette demande n'était pas honnête, que le roi
« ne pouvait donner le bien d'autrui, que Sa
« Majesté n'était pas venue pour dépouiller
« les princes d'Italie, mais bien pour leur
« conserver ce qui leur appartenait (2). »

(1) *Mémoires du cardinal de Richelieu*, année 1629, t. VII, p. 614. Cité par Créteineau-Joly.

(2) *Ib.*, p. 606.

V

S'alliant tantôt à la France, tantôt à l'Autriche, abandonnant tour à tour les deux puissances, quand l'intérêt du moment l'exigeait, réclamant toujours le salaire de leur assistance et le bénéfice de la victoire, on a vu les ducs et rois de Sardaigne, comme Victor-Amédée II, passer presque subitement de l'alliance de l'Autriche à celle de Louis XIV, et de celle de ce monarque à celle de Léopold I^{er}, et, comme le roi Charles-Emmanuel, se déclarer d'abord contre Marie-Thérèse, et ensuite quitter l'alliance franco-sarde en demandant à l'impératrice la récompense de sa défection. Jamais politique ne fut plus impudente, plus audacieuse; elle n'a de rivale dans les annales de la diplomatie que celle de l'Angleterre. Seulement on doit cette justice aux princes de Savoie que, jus-

qu'au règne de Charles-Albert, ils se sont toujours servis de l'épée pour arriver à leur but, et qu'à l'instar de l'Angleterre, ce n'est pas avec l'argent, par la propagation des doctrines politiques et religieuses les plus subversives, par la corruption enfin qu'ils ont cherché à augmenter leur patrimoine. Au surplus cette politique ne fut pas sans gloire comme résultats. Les comtes de Savoie devinrent ducs, rois; ils acquirent successivement une partie du Montferrat, du Milanais et du Plaisantin. La révolution de 1793 les relégua dans l'île de Sardaigne, mais les traités de 1815 leur donnèrent la république de Gênes. Persévérants et opiniâtres dans leurs desseins, ils avaient déjà demandé le Dauphiné en 1815 et la régence de Tunis en 1830, lorsque l'avènement de la branche de Savoie-Carignan, mettant entre les mains des rois de Sardaigne les dangereuses mais redoutables armes de la révolution, lui offrit de nouveaux moyens de s'agrandir.

VI

Charles-Albert, comme nous l'avons dit, avait conspiré contre Victor-Emmanuel. Sa tentative avait échoué; mais ses projets avaient été démasqués, et avec sa prévoyance admirable le prince de Metternich, qui présageait les malheurs que cette branche devait occasionner dans l'avenir, l'avait dénoncée au congrès de Vérone, et avait demandé son exhérédation. La Russie et la France s'y opposèrent, et Carignan, en combattant avec nous au Trocadero, chercha à se laver des accusations et des soupçons qui planaient contre lui. Monté sur le trône en 1831, on crut qu'il avait renoncé à tous ses plans révolutionnaires: on se trompait. L'avènement de Pie IX rendit la confiance à l'ancien carbonaro. Il rappela la révolution à son secours, et, se faisant la personnification de l'in-

dépendance italienne, il tira son épée, toujours *victorieuse avant de combattre*, et déclara la guerre à l'Autriche. Vaincu à Novare, il alla mourir de douleur en Portugal, léguant à Victor-Emmanuel sa vengeance et son ambition.

VII

Le règne du premier Carignan n'avait guère été glorieux. En perpétuelle contradiction avec lui-même, il avait, comme régent de Sardaigne, proclamé la constitution espagnole dans les rues de Turin, et comme simple grenadier contribué à renvoyer cette même constitution sur les hauteurs du Trocadero. Passant tour à tour du cléricalisme à l'indévation, et du carbonarisme à l'absolutisme, le vaincu de Novare avait courtié successivement l'Autriche et la Révolution, les jésuites et l'abbé Gioberti. Il prédisait à l'historien Cantu les destinées révolutionnaires de sa race; en même temps il faisait fusiller les patriotes *derrière le dos*, pour avoir recelé des écrits séditieux; et cela après les avoir condamnés, à Fenestrelle, à un *carcere duro* autrement sévère que celui qui a été dé-

noncé par Silvio Pellico dans son roman. Renfermé en lui-même, et poussant la dissimulation aux plus extrêmes limites, Carignan n'accorda jamais à son peuple la moindre concession qu'en tremblant. Brave sur les champs de bataille, craintif dans son cabinet, il se déclarait sournoisement contre Vienne et n'osait pas relever la parole du général Martini, qui déclarait que le Piémont était l'avant-garde de l'Autriche. Les événements de 1848, l'exemple de Pie IX, celui du grand-duc Léopold II, l'ont forcé à seconder l'élan révolutionnaire, et son ambition l'y aida ; mais l'initiative de cette levée de bouclier ne lui appartient pas, et l'histoire, en feuilletant ses annales, trouvera difficilement un caractère semblable à celui de ce prince étrange et bizarre, qui, nous dit Crétineau-Joly, *jeûnait* dans l'espérance de tromper le bon Dieu lui-même.

Charles-Albert, en débutant par une révolte contre son roi et en finissant par une sanglante défaite, avait donc mal inauguré l'avènement de sa dynastie. Victor-Emmanuel, aidé de l'habileté de Cavour, se chargea de réparer les fautes de son père, et de reprendre cette

Lombardie si ardemment convoitée; et tout d'abord il procéda par la plus noire ingratitude. La Russie s'était opposée à l'exhérédation de sa famille, elle avait fait rendre Alexandrie au Piémont; ce fut contre elle que le roi de Sardaigne sollicita la faveur de combattre. La France ayant accepté son alliance, un corps de Piémontais se rendit sous les murs de Sébastopol. La guerre terminée, un congrès se réunit à Paris, et la Sardaigne y prit part. C'est alors que la politique sarde, variable dans ses moyens d'exécution, mais incorrigible et constante dans le but qu'elle se propose, se révéla de nouveau. Avec une audace et une violence inouïes, le représentant de la Sardaigne accuse l'Autriche d'opprimer l'Italie et de s'immiscer dans les affaires intérieures de la Péninsule. A une pareille accusation la réponse de l'Autriche fut facile. Les bienfaits du gouvernement autrichien en Lombardie, les traités de 1815, les traités particuliers avec les princes italiens, furent invoqués victorieusement par le comte de Buol. En revanche on demanda au comte de Cavour pourquoi le Piémont, qui se posait en champion des

nationalités et du peuple italien, avait spolié le prince de Monaco des communes de Roquebrune et de Menton. Les arguments de l'Autriche furent inutiles. Le Piémont se déclara le libérateur de l'Italie et son chevalier servant contre l'Autriche ; une partie des Italiens le crurent de bonne foi, les révolutionnaires et les mazzinistes y virent leur profit. On sait le reste.

Définitivement conclue après le mariage de la princesse Clotilde, l'alliance franco-sarde se resserra de plus en plus. Fort de l'appui de la première puissance militaire du monde, le Piémont ne garda plus aucune mesure : il provoqua l'Autriche à chaque instant, l'insulta à la tribune, dans la presse, envoya des émissaires pour soudoyer les masses et chercha à surexciter les passions révolutionnaires. L'Autriche montra dans ces circonstances la plus grande modération et beaucoup de longanimité ; poussée à bout, elle a commis la faute de commencer la guerre trop tôt ou trop tard, et surtout celle de ne pas marcher sur Turin avant l'arrivée de l'armée française.

Grâce à nos soldats, le vaincu de Novare a

pris sa revanche à Palestro et à San Martino ;
à Villafranca nous lui avons donné la Lombar-
die. Comment a-t-on récompensé la généro-
sité, la victoire et la modération ?...

VIII

Examinons quelle fut autrefois la politique intérieure du Piémont et ce qu'elle est aujourd'hui.

Le gouvernement sarde a été, dans les siècles passés, incontestablement féodal et absolu. L'histoire nous montre les ducs et rois de Savoie opposés systématiquement à tout ce qui tendait à l'affranchissement des villes et des communes. La maison de Savoie a cherché à comprimer partout le sentiment national et à étouffer sous le régime militaire le mouvement des villes libres et leur autonomie. Les municipalités disparurent promptement, et le génie national s'effaça devant la lance et l'épée. Le plus libéral des princes de Savoie était

considéré comme un tyran. Emmanuel-Philibert, que les historiens appellent un réformateur, après avoir convoqué les états généraux, les supprima, et le comte Balbo, dont le témoignage ne peut être suspect, nous dit : « On le
« regarde (Emmanuel-Philibert), d'après ces
« mesures, comme un prince illibéral, comme
« un usurpateur des droits du peuple et un
« fondateur du despotisme (1). »

Pendant plus de trois siècles, l'armée tint lieu au Piémont de constitution et de franchises, et cet état de choses empira tellement qu'un écrivain qui a écrit sous l'inspiration de M. de Cavour nous dit que « les commandants de
« place exerçaient dans les provinces un pou-
« voir à peu près absolu, et absorbaient dans
« leur juridiction la justice, l'administration,
« les polices ; ils étaient peu agréables aux ha-
« bitants des villes mises en état de siège per-
« pétuel, et insupportables surtout à la ma-
« gistrature, dont ils usurpaient les fonctions.
« Ils entraînaient ; dit un contemporain, jusque

(1) Sommaire de l'*Histoire d'Italie*, édit. Lemonnier, pages 320 et suiv

« dans les démêlés des familles et les contesta-
« tions d'amour (1). »

Le roi Victor-Emmanuel, qui se proclame aujourd'hui le chef de la révolution, n'a donc pas même à invoquer comme circonstances atténuantes une politique héréditaire.

(1) Albert Blanc, Corresp. de Joseph de Maistre.

IX

Telles furent les traditions gouvernementales du Piémont jusqu'au commencement de ce siècle. Turin avait été une caserne; les Caringnan, ces d'Orléans de la maison de Savoie, la transformèrent en club démagogique. Le cœur, l'âme et l'esprit de la révolution furent à Londres, le bras droit et l'épée furent au delà des monts. Charles-Albert se croit appelé à régénérer l'Italie, ou plutôt, fidèle à la politique de ses aïeux, il va se servir de la cause nationale comme d'un moyen d'agrandissement. Initié aux complots des sociétés secrètes, habile dans l'art d'exciter les mauvaises passions et de susciter des ennemis aux voisins qui lui portent ombrage, il se déclare l'ennemi de l'étranger, et signale l'empereur d'Autriche

comme cet étranger qui menace l'indépendance italienne. On pouvait lui répondre que, si la dynastie autrichienne avait une origine étrangère, la dynastie de Savoie n'avait pas pris naissance sur le sol d'Italie ; que, si les Autrichiens dominaient en Lombardie et en Vénétie, ils avaient eu le bon goût de respecter, en les améliorant, les institutions italiennes ; que si, sous le sceptre de l'empereur, on rendait la justice et on enseignait en langue italienne, sous le sceptre du roi de Sardaigne, on parlait un patois grossier et un jargon barbare. L'ancien carbonaro connaissait son métier : il exploita avec habileté l'esprit révolutionnaire, et, tirant toujours parti des fautes de l'Autriche, il entreprit de la rendre odieuse aux Italiens.

Le roi de Piémont cependant n'osa pas commencer ouvertement sa lutte avec l'Autriche. Il convoitait la Lombardie, mais il sentait sa faiblesse et son impuissance. Les événements qui ont suivi l'avènement de Pie IX ouvrirent le champ à ses projets et à ses ambitieuses espérances. De sanglantes défaites et l'attentat commis à Milan contre sa personne ont été la récompense de sa tentative coupable.

La révolution, pour la première fois depuis des siècles, venait d'apporter le deuil sur le trône de Savoie. Charles-Albert avait vaillamment combattu à Novarre, comme son fils combattit à Palestro; mais cette bravoure était dépensée dans un acte d'agression brutale, et l'épée héréditaire avait été tirée du fourreau pour envahir les États d'un voisin auquel on était uni par les liens du sang.

X

Les désastres survenus à la fin du règne précédent avaient ralenti pour un moment le zèle des révolutionnaires et des socialistes. Depuis quelque temps on entendait à peine parler de Mazzini, et Garibaldi avait disparu. Le cabinet de Turin s'effraya de ce calme plat : l'Autriche pouvait donc gouverner en paix ses riches possessions d'Italie et accroître leur bien-être. Rassurée sur la tranquillité intérieure, elle allait donc donner un libre essor au commerce, à l'industrie, et développer à Milan et à Venise une civilisation que Turin n'a jamais connue. C'était un heureux événement pour les peuples d'Italie ; cela ne fit pas le compte de l'ambition et de la convoitise ; et, pendant que sa diplomatie lui cherchait dans

les cours de l'Europe des alliés qui pussent lui éviter les corrections de l'Autriche, le roi de Piémont, assisté du comte de Cavour, organisait dans l'Italie du nord et dans l'Italie centrale une audacieuse et habile conspiration, qui a réussi grâce à l'imprudencé du cabinet de Vienne. Le signal fut donné ; la révolution accourut au secours de Victor-Emmanuel, avec l'arrière-pensée de le trahir après. On commença par outrager le gouvernement autrichien, sous toutes les formes : on l'outragea à la tribune, on l'outragea dans les journaux, dans des écrits que des séides répandirent à profusion dans les provinces autrichiennes. On ameuta toutes les haines contre Vienne, on égara les esprits de plusieurs, et, trompant la bonne foi publique, on persuada aux sujets de l'empereur qu'ils étaient malheureux. Les Lombards et les Vénitiens, pas plus que les Romains, ne s'en étaient jamais doutés. A force de le leur répéter, on finit par le leur faire croire. Comme il y a des mécontents partout, l'esprit de révolte fut facilement entretenu, le feu continuellement attisé. Turin ouvrit ses portes à tous ceux qui avaient à se plaindre

de l'Autriche. Ces réfugiés, de leur côté, encouragèrent le gouvernement piémontais dans l'œuvre d'affranchissement qu'il méditait, et, exaltant le comte de Cavour, ils le saluèrent comme le seul homme capable de mettre un terme à tant de douleurs. Cependant l'Autriche éleva la voix et se plaignit amèrement de l'indigne conduite du Piémont. Celui-ci répondit que ce n'était pas sa faute, et que, si les Italiens se ralliaient autour du Piémont comme autour du palladium de la liberté, c'était parce qu'ils détestaient le joug despotique de l'Autriche, et qu'ils enviaient le régime constitutionnel du Piémont, qui rendait ce pays si prospère à l'ombre de ses libertés.

XI

Cette prospérité du Piémont était un mythe ; ces libertés, une dérision. Depuis l'institution du parlement la dette publique avait considérablement augmenté, le nombre des crimes allait en croissant. M. de Cavour vantait les libertés de son pays, comme si la vraie liberté consistait pour les citoyens dans le droit d'attaquer impunément l'Église et l'Autriche. Le Piémont constitutionnel opprimait le clergé, et cette Autriche absolue lui donnait un concordat. En Piémont, on incarcérait les évêques, on confisquait les biens du clergé, on supprimait les ordres religieux, et, en vertu des droits illimités dont on jouissait, il était

interdit de les défendre et d'élever la voix en leur faveur, car *tel était le bon plaisir du ministère.*

Et ces persécutions étaient exercées non-seulement sur la personne des membres du clergé, mais sur tous ceux qui se montraient hostiles au gouvernement. Mazzini et ses complices eurent droit de cité à Turin et d'outrage vis-à-vis de la France et de l'empereur des Français ; nous avons vu de nos propres yeux le portrait d'Orsini, l'assassin, exposé derrière une vitrine entre ceux de Victor-Emmanuel et de Napoléon III.

Quant au gouvernement constitutionnel, nous savons par la triste expérience de nos annales parlementaires à quoi nous en tenir. Les chambres électives représentent-elles toujours la nation ? Qui est-ce qui détermine le nombre des électeurs ? N'est-ce pas le roi et les ministres ? Avec la construction d'une église, d'un théâtre ou d'un chemin de fer, avec l'appât d'une croix de Saint-Maurice et même celui d'un bureau de tabac, on a bien vite raison de toute opposition.

Vous avez en Piémont des chambres qui vo-

tent, qui font des lois ; vous avez une monarchie représentative, et l'absolutisme y dépasse, sous beaucoup de rapports, celui de la Russie elle-même.

XII

Dans nos précédentes brochures sur Rome et la Toscane, nous avons raconté l'histoire de la révolution qui a renversé le pouvoir pontifical à Bologne, le trône des archiducs et celui de Madame la régente de Parme. Nous avons démasqué la conduite du Piémont; et, animé d'un vif sentiment d'amour pour l'Italie et surtout pour la Toscane, nous avons combattu énergiquement l'annexion comme contraire au droit public et privé, aux intérêts de la France, de l'Italie et de la Toscane. Nous avons montré Victor-Emmanuel semblable à l'Ugolin de Pise, qui dévore ses enfants les uns après les autres, toujours par amour pour eux. Nous ne reviendrons pas aujourd'hui sur ce sujet. Florence, Parme et Mo-

dène savent déjà à quoi s'en tenir sur le nouveau gouvernement qui les régit. Florence, privée de sa cour, de ses ambassades et du concours des hôtes nombreux qui venaient la visiter lorsqu'elle était capitale, regrette déjà amèrement et son grand-duc et sa splendeur. Mais, pendant que nous écrivons ces lignes, la révolution est entrée dans une nouvelle phase : le premier acte de la comédie est joué, et le second est commencé sous une forme dramatique... Garibaldi, le confident du roi et de Cavour, a débarqué en Sicile et levé l'étendard de l'insurrection. L'Europe approuvera-t-elle encore cette nouvelle violation du droit des gens ? ne mettra-t-elle pas au ban de l'humanité cet odieux aventurier qui, à la façon du Passatore, met son courage au service du brigandage et de la rapine ? L'Europe catholique laissera-t-elle renverser le siège apostolique ? La France voudra-t-elle avoir une Italie révolutionnaire convertie en proconsulat par l'Angleterre ? Turin, à son tour, après avoir enlevé le monopole à Florence, à Parme et à Modène, voudra-t-elle être aussi sacrifiée ?

Le pape et le Piémont sont en présence, et

nous allons passer par de mauvais jours. Mais la barque divine ne sombrera pas, et la dynastie qui a assumé sur sa couronne la terrible responsabilité de ses hostilités contre Rome aura passé depuis longtemps que, resplendissante d'un éclat nouveau, la triple couronne ceindra le front d'un humble prêtre pour le triomphe de la foi et de la civilisation.

CONCLUSION.

Quelle sera la conclusion de cet ouvrage ?
Quel but nous sommes-nous proposé en prenant la défense de l'Autriche, et en réfutant les unes après les autres les calomnies répandues par la révolution ? Un but tout français, tout patriotique. Lorsque la maison d'Autriche possédait les Flandres, les Espagnes, la moitié du nouveau monde, il était de la politique de la France de s'opposer à cet agrandissement démesuré. Nous rencontrions alors cet État sur toutes nos frontières. Aujourd'hui les limites de l'empire de Charles-Quint sont circonscrites à une étendue rationnelle, et nulle part la France et l'Autriche ne sont en

contact. C'est donc avec une profonde douleur que, depuis plusieurs années, et surtout dans ces derniers temps, nous avons entendu certaine opinion se faire l'écho des plus mauvaises passions et des clameurs de la démagogie contre une puissance qui est notre alliée naturelle; ainsi le veulent nos intérêts religieux et politiques, l'intérêt de l'Europe et de la société tout entière.

II

L'Autriche est avec nous le seul grand empire catholique ; seule, parmi les quatre puissances, elle est en communion avec nous. La religion est le cœur des nations, et si un jour la France, écrasant l'esprit de révolte et bâillonnant la révolution, cessait d'inspirer de l'appréhension aux peuples qui ne demandent que le repos et la tranquillité sous le sceptre de leurs rois, cette communauté de foi ne serait pas invoquée en vain dans une alliance contre les ennemis de notre gloire nationale et de notre grandeur militaire.

III

Cette alliance étroite, notre politique la réclame impérieusement contre les projets de la démocratie, qui se sert de l'absolutisme lui-même pour arriver à ses fins. Voilà son plan : Caresser l'orgueil des chefs des gouvernements, leur dire : Nivelez tout autour de vous; qu'il n'y ait plus ni rang, ni hiérarchie, ni classes, point de clergé, de peuple, de noblesse; rien que des séides déclassés à votre service. Que l'État se substitue à tout. Que lui seul ait le droit de créer, d'inventer

de posséder ; que le pays, en un mot, corps et biens, soit la chose du gouvernement. Alors le souverain, qui est le maître de l'État, pourra dire, avec plus de raison que Louis XIV : « L'État, c'est moi ! » Ce projet est séduisant ; il caresse l'orgueil du pouvoir, qui ne s'aperçoit pas du stratagème de l'ennemi. En effet, il doit arriver un jour où le socialisme, qui est déjà maître et seigneur du pays, apparaîtra, caché qu'il est encore derrière les voiles de l'absolutisme.

Si la démocratie pousse à l'unitarisme dans l'État, afin de pouvoir tout renverser, elle y pousse également les races, toujours dans le même but, et elle est d'une implacable logique. Car, de même qu'en détruisant les rangs intermédiaires de la société elle laisse le chef de l'État sans défense au jour de l'attaque, de même, en supprimant les États secondaires qui servent de satellites et de remparts aux empires sous le patronage desquels ils sont, la démocratie pense bien les renverser plus facilement. C'est pour cela qu'elle appelle de tous ses vœux ce qu'elle nomme la fusion des races et leur unité. L'auteur d'une brochure qu'il

faudrait lire et relire ne s'est point trompé à ce sujet :

« La génération qui nous chasse verra le
« continent coupé en trois ou quatre gran-
« des sections, qu'on appellera d'un nom quel-
« conque, peut-être du nom d'empire, qui
« semble plaire aux nations fatiguées; ce sera
« la Germanie, avec sa vaste unité; ce sera la
« Russie, avec sa gigantesque envergure; ce
« sera l'Angleterre, avec son immense cou-
« ronne d'îles et de royaumes; et, après que ce
« travail de transfiguration sera achevé, Dieu
« sait quelle en sera la conséquence pour la
« paix et le bien des peuples!

« Ici la conjecture s'étend à des perspectives
« dont quelques-unes pourraient donner le
« frisson; car cet état de l'Europe, tel qu'il
« sort des instincts de la démocratie, met-
« tant en contact immédiat de tels colosses
« d'empires, sans aucune force arbitrale qui
« les modère, il est aisé de voir que ce rap-
« prochement devra faire des chocs inévita-
« bles; et alors quelles luttes! quels ébran-
« lements! quelles catastrophes! Jamais rien
« de semblable n'aurait été vu depuis les dis-

« locations des vieux empire d'Orient, ni
« depuis la chute de l'empire romain suc-
« combant sous les inondations de la bar-
« barie (1). »

(1) Laurentie, *les Rois et le Pape*; Paris, 1860.

IV

Tels sont les plans de la démocratie, et elle a trouvé des auxiliaires naturels dans la Russie et la Prusse, qui prétendent, au nom des deux nationalités slave et allemande, absorber, l'une l'Europe orientale, et l'autre la Germanie, à leur profit.

Les deux puissances ont soulevé la question des races, question ridicule et absurde ; idée qui, à elle seule, démontre l'orgueil insensé et la démence de ce siècle qui veut ravir au Seigneur le compas divin avec lequel il a arrondi l'univers. Si les races slaves et allemandes doivent avoir le privilège de l'unité, de quel droit le refuserez-vous aux races latines ? Si Saint-Pétersbourg doit être la capitale des Hongrois, des Croates et des Bohêmes ; si

Berlin doit présider aux destinées de la Bavière et du Wurtemberg, de quel droit, et pourquoi Paris, la capitale du monde civilisé, la ville qui a envoyé des vainqueurs à Sébastopol et à Iéna, ne serait-elle pas la capitale des pays latins, c'est-à-dire de l'Illyrie, de la Romanie et de l'Italie, de l'Espagne et du Portugal ?

V

Heureusement Dieu seul fait la carte des empires ; lui seul donne aux États les limites qu'il lui convient de leur donner, et ce sont là les limites naturelles. Dieu fusionne les races quand et comment il le veut. Le czar et le roi de Prusse n'ont rien à y voir. C'est un signe de décadence pour les empires lorsque l'on voit les politiques s'arroger les droits qui n'appartiennent qu'à Dieu, régler les destinées du monde, élaborer dans leurs cabinets les projets qui doivent, à leur guise, changer la face du monde. Une chose m'étonne, c'est qu'on n'ait pas encore publié une brochure sur les moyens de détourner le cours du Danube pour le transformer en un fleuve entièrement allemand, et de faire disparaître les Alpes, afin

qu'il n'y ait plus aucune barrière entre la France et sa fidèle alliée la Sardaigne. Mais ce qui est le comble de la bouffonnerie, c'est de voir de méchants feuilletonistes, des écrivains à songes creux et à la plume pleine de scandale, s'ériger en économistes et en diplomates. Notre époque a vu des choses bien étonnantes. La France de saint Louis, de Henri IV et de Louis XIV a été gouvernée un moment par MM. Marrast, Lamartine et Ledru-Rollin ; nous verrons mieux encore, c'est-à-dire un congrès où, à la place des Metternich, des Pozzo et des Talleyrand, il y aura des romanciers s'arrogeant le droit de remanier la carte du monde.

VI

Les projets de la démocratie démasqués , le rôle de la France est tout tracé. Elle doit se faire de l'Autriche une alliée solide, et opposer ainsi, d'une part, le génie du droit et de l'autorité à celui de la révolution; de l'autre, le génie catholique aux idées protestantes, qui nous sont naturellement hostiles.

Le grand Frédéric disait que, s'il était roi de France, pas un coup de canon ne se tirerait en Europe sans sa permission. La France a presque réalisé cette parole du roi de Prusse; elle la réaliserait entièrement si, regardant en face la révolution, elle la forçait à rentrer dans les bas-fonds d'où elle est sortie.

La révolution ne résiste jamais à ceux qui la bravent, car ses sectaires sont des lâches. Voyez

comment elle manœuvre : deux ou trois scélérats, qui n'osent pas commettre eux-mêmes les crimes qu'ils ont rêvés, organisent une société mystérieuse à laquelle viennent s'initier des gens sans aveu, des échappés de bague, des conspirateurs en démente. On tire au sort... Le sort respecte toujours Mazzini ; mais les échos de la rue Le Peletier redisent encore le bruit des bombes incendiaires.

VII

Je l'ai déjà dit, et je le répéterai à satiété, heureux si en passant je pouvais éclairer quelque esprit aveuglé : la révolution, depuis bientôt quatre-vingts ans, c'est Louis XVI décapité après avoir aboli la torture et proclamé les principes de 89 ; c'est Marie-Antoinette, Madame Élisabeth et la princesse de Lamballe, torturées et égorgées à la face de l'univers, après avoir enduré des outrages et des insultes qui, encore aujourd'hui, soulèvent le cœur d'indignation. La révolution avait encore gardé un simulacre de décorum avec le roi martyr, car c'était un homme ; mais la reine et les princesses, c'étaient des femmes ; Louis XVII, c'était un enfant, et les sicaires se trouvèrent à la hauteur des circonstances. La

révolution, c'est le sang des rois et des reines ; c'est encore plus le sang du peuple. Lavoisier demande un jour pour achever une découverte qui doit être utile à l'humanité : on l'envoie au bourreau.

Des corporations entières conduites à l'échafaud ; des congrégations, des associations savantes, le sang du peuple le plus pur, versé heure par heure, minute par minute à la fantaisie de monstres infâmes ; les mariages républicains et les noyades de Nantes, les fusillades de Lyon et d'Arras, voilà le début de la révolution. De nos jours sa fureur ne s'est pas ralentie. Sept généraux sont tombés devant les barricades rougies par le sang du peuple ; cachés derrière une fenêtre ou une porte, des lâches, croyant à l'impunité, assassinèrent froidement l'héroïque pasteur qui venait leur apporter la paix, et tomba martyr de la charité et de l'apostolat. Le 14 janvier 1858, plus de cent personnes du peuple sont atteintes par des projectiles meurtriers ; Orsini essaye de faire sauter l'Empereur des Français avec toute sa famille devant le pérystille de l'Opéra.

Le même génie de la révolte met le poignard entre les mains de l'infâme Verger , du prêtre prévaricateur, et l'archevêque de Paris est assassiné en plein jour au milieu de Saint-Étienne du Mont. Le crime appelle le crime, le meurtre le meurtre. Ce sont les assassins de Ferdinand II et de François-Joseph qui ont dirigé les bombes lancées contre Napoléon III ; le meurtre de Rossi a appelé le meurtre d'Anviti, dont le sang crie encore vengeance à la conscience de ceux qui ont laissé égorger la victime et respecter les assassins.

VII

Depuis quatre-vingts ans la France a essayé de tous les gouvernements ; elle repousse d'instinct les gouvernements républicains et constitutionnels. Chez un peuple aussi civilisé, aussi intelligent et spirituel que le peuple français, la tribune a dû être un champ ouvert au talent et à l'imagination. Le régime parlementaire a développé des capacités et mis au jour des intelligences qui seraient demeurées cachées dans la vie privée, mais il n'a enfanté que des désastres, et lorsqu'en 1852 une main énergique a fait disparaître une assemblée où *quelques voix courageuses* osaient se faire entendre pour la défense des principes et du droit, j'ai applaudi à la suppres-

sion d'une institution à laquelle ma patrie doit tous ses malheurs depuis un demi-siècle. La France est un pays de liberté, non de licence. Qu'un gouvernement se sente assez fort pour faire appel au bon sens public contre la révolution ; que la presse radicale soit mise à la raison, et il sera facile de s'apercevoir que la France est révolutionnarisée et non révolutionnaire.

IX

Nous avons deux ennemis mortels, l'Angleterre et la révolution. Il n'y a plus que deux guerres qui puissent être nationales, la guerre contre cette libérale Albion, qui opprime un dixième du globe, et celle contre la révolution. Le jour où le signal sera donné contre l'Angleterre, pas un Français ne manquera à l'appel ; le jour où le pouvoir nous appellera contre le socialisme, comme en 1848, pas un homme de bien, pas un *garde national* ne restera chez lui ; et si à Paris l'ordre se signale ainsi contre le désordre, que sera-ce en province, dans le Midi et dans l'Ouest ?

Pour combattre nos deux ennemis et les tenir en respect, il nous faut l'alliance de l'Autriche, ennemie naturelle de la révolution,

mais alliée de l'Angleterre si nous lui opposions une alliance séparée avec la Russie.

On parle beaucoup dans le monde politique d'une alliance étroite entre la France et la Russie. Nous y applaudirons de grand cœur, mais à la condition qu'elle ne soit pas exclusive à l'endroit de l'Autriche. Un traité entre la France, l'Autriche et la Russie, c'est la paix assurée au monde pour bien des années. Si l'Autriche en est exclue, c'est la guerre générale avant peu. Rien de plus facile à comprendre.

Les intérêts de la Russie sont opposés aux intérêts de l'Autriche, mais pas d'une manière irréconciliable. En effet, il ne s'agit que des provinces danubiennes et de Constantinople; car nous n'admettons pas que la politique du czar puisse se laisser entraîner par de mesquines préoccupations de ressentiment.

Eh bien! si les trois grandes puissances susnommées veulent bien s'entendre au sujet de l'Empire turc, expirant de vieillesse et d'ignominie, il y aura toujours moyen de satisfaire l'ambition de la Russie et de l'Autriche, et d'offrir à l'une ou à l'autre

des compensations pour telle ou telle modification de leurs frontières. Quant aux intérêts de l'Angleterre, ils sont diamétralement opposés à l'Empire russe et aux nôtres, et avec eux il n'y a pas de compromis possible, puisqu'il s'agit de la mer Noire, des Indes et de la Méditerranée. En fin de compte, nous aurons toujours l'Angleterre contre nous. Il s'agit donc de lui ravir le seul allié naturel qu'elle puisse trouver, c'est-à-dire l'Autriche, qui, abandonnée par la Russie et par nous, sera obligée de s'allier avec la Grande-Bretagne. On me fera objecter qu'il faut compter encore avec la Prusse, que quand même l'Angleterre, la Prusse et l'Autriche seraient liguées ensemble, la France, alliée à la Russie, sera toujours la plus forte; que nous n'aurons qu'à dire un mot pour déchaîner la révolution en Vénétie, en Hongrie, et que cette fois l'empereur Nicolas ne sera plus là pour envoyer ses soldats au secours de François-Joseph. Je répondrai que la révolution étant née ingrate, nous ne pouvons nullement compter sur la reconnaissance des Italiens; ils viennent de nous le prouver; en second lieu, que c'est l'Angleterre

qui a entre ses mains l'arme redoutable des révolutions. La France doit-elle oublier que le jury anglais a acquitté Bernard, complice d'Orsini, par gratitude probablement pour les services que l'Empereur des Français a rendus à l'Angleterre?

X

L'affaiblissement de l'Autriche, à quelque point de vue politique qu'on l'envisage, serait préjudiciable à la France, qui voit la Prusse à sa porte, avec ses forteresses redoutables sur le Rhin; il ouvrirait aux peuples du Nord cette route éternellement suivie par tous les conquérants qui, du septentrion, ont voulu se ruer sur le Midi. Je dirai plus, cet affaiblissement, ou ce démembrement que tout bon Russe semble désirer, serait un commencement de ruine pour la Russie. L'histoire est là pour attester que tout empire qui prend un développement de frontières exorbitant est à la veille de se disloquer.

Depuis Alexandre jusqu'à Napoléon I^{er},

le monde a assisté à la chute des empires que les Gengiskan , les Tamerlan, les Charlemagne et les Charles-Quint avaient agrandi outre mesure. Les politiques russes de l'école moderne ont rêvé une confédération d'états slaves ; mais ils ignorent donc qu'avant le sentiment national il y a au cœur de l'homme le sentiment religieux ; et pensent-ils donc que le martyr des catholiques polonais soit un spectacle bien encourageant pour les Hongrois ? La Russie , sous prétexte d'indépendance , veut d'abord séparer les pays slaves de l'Autriche ; la séparation accomplie, elle lui dirait : Nous avons une même origine ; vous êtes les plus faibles, vous êtes à moi.

XI

François-Joseph a compris la situation lorsqu'en 1856 il a rendu à l'Église catholique d'Autriche sa liberté. La Russie pourra dire aux Hongrois et aux Croates : Vous êtes Slaves ; la Prusse dira aux Bava-rois : Vous êtes Allemands ; l'Autriche leur criera à tous : Vous êtes catholiques, et, à ce cri, qui électri-sait les soldats de Wallenstein, les projets de l'unitarisme et de l'ambition seront déjoués. L'empereur d'Autriche aura pour lui un auxi-liaire qui gagne les batailles et qui renverse les citadelles plus facilement encore que les soldats et les machines de guerre. Français et ca-tholique, je fais des vœux pour une alliance avec l'Autriche, au nom du patriotisme éclairé de la religion de mon pays, de l'ordre et de la vraie liberté !

Voilà la pensée qui m'a animé en écrivant ce livre ; et, si l'on trouvait que j'ai écrit avec trop de passion, il ne me déplairait pas d'être accusé de partialité en défendant le bon droit et le malheur. Que d'autres courent au devant du soleil de la fortune et de la prospérité !

PIÈCES JUSTIFICATIVES

PIÈCES JUSTIFICATIVES

PREMIER DOCUMENT⁽¹⁾.

Lettre adressée à la Haute-Vente par FÉLICE, le 11 juin 1829.

« Il faut enrayer momentanément et accorder aux soupçons du vieux Castiglioni (2) le temps de se calmer. J'ignore si quelque indiscretion a été commise, et si, malgré toutes nos précautions, quelques-unes de nos lettres ne sont point tombées entre les mains du cardinal Albani. Ce renard autrichien, qui ne vaut

(1) Extrait des documents appartenant à M. Crétineau-Joly, et déjà cités par lui.

(2) Le cardinal Castiglioni venait d'être nommé pape sous le nom de Pie VIII.

pas mieux que Bernetti le lion de Fermo, ne nous laissera guère en repos. Ils s'acharnent tous deux sur les carbonari ; ils les poursuivent, ils les traquent de concert avec Metternich ; et cette chasse, dans laquelle ils excellent, peut très-innocemment les conduire sur notre piste. L'encyclique gronde et précise avec tant de certitude que nous devons craindre des embûches, soit de la part de Rome, soit même des faux frères. Nous ne sommes pas habitués ici à voir le Pape s'exprimer avec une pareille résolution. Ce langage n'est pas dans les usages des palais apostoliques : pour qu'il ait été employé dans cette circonstance solennelle, il faut que Pie VIII se soit procuré quelques preuves du complot. C'est à ceux qui sont sur les lieux à veiller avec encore plus de soin que jamais à la sécurité de tous ; mais, en présence d'une déclaration de guerre aussi explicite, je voudrais qu'il fût jugé opportun de déposer un moment les armes.

« L'indépendance et l'unité de l'Italie sont des chimères, comme la liberté absolue dont quelques-uns d'entre nous poursuivent le rêve

dans des abstractions impraticables. Tout cela est un fruit qu'il ne sera jamais donné à l'homme de cueillir ; mais, chimère plus sûrement que réalité, cela produit un certain effet sur les masses et sur la jeunesse effervescente. Nous savons à quoi nous en tenir sur ces deux principes ; ils sont vides, ils resteront toujours vides : néanmoins c'est un moyen d'agitation, nous ne devons donc pas nous en priver. Agitez à petit bruit, inquiétez l'opinion, tenez le commerce en échec ; surtout ne paraissez jamais. C'est le plus efficace des moyens pour mettre en suspicion le gouvernement pontifical. Les prêtres sont confiants, parce qu'ils croient dominer les âmes. Montrez-les soupçonneux et perfides. La multitude a eu de tout temps une extrême propension vers les contre-vérités. Trompez-la : elle aime à être trompée ; mais pas de précipitation, et surtout plus de prise d'armes. Notre ami d'Osimo, qui a sondé le terrain, affirme que nous devons bravement faire nos pâques et endormir ainsi la vigilance de l'autorité.

« En supposant que la cour romaine n'ait

aucun soupçon de notre commerce, pensez-vous que l'attitude des forcenés du carbonarisme ne peut pas d'un instant à l'autre la mettre sur nos traces? Nous jouons avec le feu, il ne faut pas que ce soit pour nous brûler nous-mêmes. Si, à force de meurtres et de jactance libérale, les carbonari jettent sur les bras de l'Italie une nouvelle *impresa*, n'avons-nous pas à redouter une compromission? Afin de donner à notre plan toute l'extension qu'il doit prendre, nous devons agir à petit bruit, à la sourdine, gagner peu à peu du terrain et n'en perdre jamais. L'éclair qui vient de briller du haut de la loge vaticane peut annoncer un orage. Sommes-nous en mesure de l'éviter? et cet orage ne retardera-t-il pas notre moisson? Les carbonari s'agitent en mille vœux stériles; chaque jour ils prophétisent un bouleversement universel. C'est ce qui nous perdra; car alors les partis seront plus tranchés, et il faudra opter pour ou contre. De ce choix naîtra inévitablement une crise, et de cette crise un ajournement ou des malheurs imprévus. »

DEUXIÈME DOCUMENT.

Mémoire présenté à la Haute-Vente par trois de ses principaux membres, le 23 février 1839.

« Les meurtres périodiques dont la Suisse, l'Italie, l'Allemagne et la France sont couvertes ne parviennent pas à secouer l'engourdissement des rois et de leurs ministres. La justice reste désarmée ou impuissante devant ces attentats; mais un jour, demain peut-être, l'opinion publique se réveillera en présence de pareils forfaits. Alors le sang inutilement versé retardera pour de longues années nos projets conçus avec tant d'audacieuse dextérité. Aucun de nous n'ignore quel est le bras qui di-

rige tous ces stylets. Nous savons, à n'en pouvoir douter, quels sont les birbanti qui, pour des sommes relativement minimes, disposent, sans profit aucun, de l'existence de leurs associés ou de la vie des étrangers au carbonarisme. Cet état de choses, qui va sans cesse en empirant, doit avoir un terme, ou il faut, de gré ou de force, renoncer à nos plans contre le siège romain, car la moindre des indiscretions peut tout dévoiler. Un meurtre qui ne passera pas inaperçu, comme tant d'autres, mettra sur la trace de nos réunions. Il importe donc de prendre des mesures efficaces et d'arrêter promptement des actes compromettants.

« Ce que la société chrétienne se permet pour sa défense, et ce que le carbonarisme, par quelques-uns de ses chefs, regarde comme licite et politique, ne doit pas plus nous effrayer que la société et le carbonarisme. La peine de mort s'applique par des tribunaux ordinaires. La Sainte-Vehme de la *jeune Suisse* et de la *jeune Italie* s'arrogent le même droit : pourquoi ne ferions-nous pas comme elle ? Ses quatre ou cinq membres, qui recrutent leurs mercenaires du

poignard et leur indiquent du doigt la victime à frapper dans l'ombre, se figurent être au-dessus de toutes les lois. Ils les bravent tantôt en Suisse, tantôt en Angleterre, tantôt en Amérique. L'hospitalité accordée par ces États est pour les meurtriers intentionnels une garantie d'impunité. Ils peuvent ainsi, et tout à leur aise, agiter l'Europe, menacer les princes et les individus, et nous faire perdre à nous le fruit de nos longues veilles. La justice, qui a bien véritablement un bandeau sur les yeux, ne voit rien, ne devine rien, et surtout ne pourrait rien, car entre le stilet et la victime il s'élève une barrière internationale que les mœurs et les traités rendent infranchissable.

« La justice humaine est sans force en face de ces accumulations d'homicides; mais est-ce que la Haute-Vente n'aurait rien à voir dans de pareilles affaires? Quelques insubordonnés, prenant notre patience pour de la faiblesse, se sont mis en révolte contre l'autorité de la Vente suprême. Ils agissent à son insu et à son détriment; ils sont traîtres et parjures. La loi civile, qu'ils enfreignent ou qu'ils font enfrein-

dre, est impuissante à les punir; est-ce qu'il n'appartient pas à la haute Vente de leur demander compte du sang versé? La société chrétienne n'a pas l'heureuse idée d'atteindre secrètement, au fond de leurs retraites, ceux qui, d'une manière arbitraire, disposent de la vie de leurs semblables. Elle ne sait ni se protéger ni défendre ses membres; elle n'a pas un code secret pour punir ceux qui sont à l'abri du code public. C'est son affaire. La nôtre sera beaucoup moins compliquée, car il faut espérer que nous n'aurons pas de vains scrupules.

« Or donc certains dissidents, peu dangereux aujourd'hui, mais qui peuvent le devenir plus tard, même par leur orgueilleuse incapacité et leur infatuation désordonnée, mettent à chaque instant la Haute-Vente en péril. Ils commencent leur expérimentation de l'assassinat sur des princes ou des particuliers obscurs. Bientôt, par la force des choses, ils arriveront jusqu'à nous; et, après nous avoir compromis par mille crimes inutiles, ils nous feront disparaître mystérieusement comme des obstacles. Il s'agit tout simplement de les pré-

venir et de retourner contre eux le fer qu'ils aiguisent contre nous.

« Serait-il bien difficile à la Haute-Vente de mettre en pratique un plan qu'un de ses membres a lui-même présenté au prince de Metternich ? Ce plan, le voici dans toute sa simplicité. « Vous ne pouvez, disait-il confidentiellement au chancelier, atteindre les chefs des sociétés secrètes, qui, sur territoire neutre ou protecteur, bravent votre justice et conspuent vos lois. Les arrêts de vos cours criminelles font défaut en face des côtes d'Angleterre ; ils s'émoussent sur les rochers inhospitaliers de la Suisse, puis, de mois en mois, vous vous trouvez toujours plus faible, toujours plus désarmé devant d'audacieuses provocations. La justice de vos tribunaux est condamnée à la stérilité. Ne pourriez-vous pas trouver, dans l'arsenal de vos nécessités d'État, dans l'évocation du *salus populi suprema lex* un remède aux maux que déplorent tous les cœurs honnêtes ? Les associations occultes jugent et font exécuter leurs arrêts par le droit qu'elles s'arrogent. Les gouvernements établis, ayant double intérêt à

se défendre, car en se défendant ils sauvegardent la société tout entière, n'auraient-ils pas le même droit que les Ventes usurpent ? Serait-il donc impossible de combiner quelques moyens qui, en portant le trouble au sein de l'ennemi social, rassureraient les bons et finiraient très-promptement par effrayer les méchants ? Ces moyens sont indiqués même par ces derniers. Ils frappent de seconde ou de troisième main ; frappez comme eux. Faites chercher des agents discrets, ou mieux encore des carbonari sans consistance, qui désirent racheter leurs vieux péchés en se rattachant à la police secrète. Qu'on les aide tacitement à prendre des précautions pour échapper aux premières investigations. Qu'ils ignorent la trame dont ils seront les instruments. Que le gouvernement ne sévisse ni à droite ni à gauche, qu'il ne perde pas un coup, mais qu'il vise juste ; et, après avoir ainsi escamoté deux ou trois hommes, vous rétablirez l'équilibre dans la société. Ceux qui se font un métier de tuer s'étonneront d'abord, ils s'effrayeront ensuite de trouver d'aussi terribles justiciers qu'eux. Ignorant d'où part le coup, ils l'attribueront inévitablement à des

rivaux. Ils auront peur de leurs complices, et bientôt ils renoueront, car la peur se communique bien vite dans les ténèbres. La mort se donne *incognito* de mille façons. Fermez les yeux, et, puisque la justice des hommes ne peut atteindre dans leurs repaires nos modernes Vieux de la Montagne, laissez-y pénétrer la justice de Dieu, sous la forme d'un ami, d'un serviteur ou d'un complice qui aura un passeport parfaitement en règle.

« Ce plan, que l'incurable insouciance du chancelier de cour et d'État a repoussé par des motifs dont les empires pourront se repentir plus tard, a parfaitement posé notre frère et ami dans la confiance du gouvernement; mais les moyens de salut que les têtes couronnées dédaignent pour elles-mêmes, nous sera-t-il donc interdit de les employer pour notre préservation? Si, par une voie ou par une autre, la Haute-Vente était découverte, ne serait-il pas possible de nous rendre responsables des attentats commis par d'autres? Nous ne procédons ni par l'insurrection ni par le meurtre; mais comme nous ne pourrions pas

divulguer nos projets anticatholiques, il s'en-suivrait que la Haute-Vente serait accusée de tous ces ignominieux guet-apens. La ressource qui nous reste afin d'échapper à un pareil opprobre, c'est d'armer discrètement quelque bonne volonté assez courageuse pour punir, mais assez bornée pour ne pas trop comprendre.

« Les dissidents se sont volontairement placés hors la loi des nations, ils se mettent hors la loi des sociétés secrètes; pourquoi ne leur appliquerions-nous pas le code qu'ils ont inventé? Les gouvernements, abrutis dans leur somnolence, reculent devant l'axiome *Patere legem quam fecisti*; ne serait-il pas opportun de s'en emparer? Nous avons une combinaison aussi simple qu'infailible pour nous débarrasser sans bruit et sans scandale des faux frères qui se permettent de nous nuire en décrétant l'assassinat. Cette combinaison, bien mise en jeu, porte inévitablement le trouble et la défiance dans les Ventes insoumises. En jugeant à notre tour et en punissant ceux qui jugent et punissent si sommairement les autres, nous sé-

parons le bon grain de l'ivraie, et nous rétablissons l'équilibre social par un procédé dont quelques misérables nous fournissent la recette. La combinaison est applicable; nous pouvons frapper sans éveiller un soupçon, paralyser ainsi et dissoudre les Ventes adverses où le meurtre s'enseigne; nous autorisera-t-on et au besoin nous soutiendra-t-on ? »

The first part of the report deals with the general situation of the country and the progress of the work done during the year. It is followed by a detailed account of the various projects and the results achieved. The report concludes with a summary of the work done and a list of the names of the persons who have taken part in it.

The second part of the report deals with the financial situation of the country and the progress of the work done during the year. It is followed by a detailed account of the various projects and the results achieved. The report concludes with a summary of the work done and a list of the names of the persons who have taken part in it.

TROISIÈME DOCUMENT.

Portrait de Mazzini, par Beppo. Lettre du 7 avril 1836.

« Vous savez que Mazzini s'est jugé digne de coopérer avec nous à l'œuvre la plus grandiose de nos jours. La Vente suprême n'en a pas décidé ainsi. Mazzini a trop les allures d'un conspirateur de mélodrame pour convenir au rôle obscur que nous nous résignons à jouer jusqu'au triomphe. Mazzini aime à parler de beaucoup de choses, de lui surtout. Il ne cesse d'écrire qu'il renverse les trônes et les autels, qu'il féconde les peuples, qu'il est le prophète de l'humanitarisme, etc., etc., et

tout cela se réduit à quelques misérables déroutés ou à des assassinats tellement vulgaires que je chasserais immédiatement un de mes laquais s'il se permettait de me défaire d'un de mes ennemis avec de si honteux moyens. Mazzini est un demi-dieu pour les sots devant lesquels il tente de se faire proclamer le pontife de la fraternité, dont il sera le dieu italien. Dans la sphère où il agit, ce pauvre Joseph n'est que ridicule; pour qu'il soit une bête féroce complète il lui manquera toujours les griffes.

« C'est le *bourgeois gentilhomme* des sociétés secrètes, que mon cher Molière n'a pas eu la chance d'entrevoir. Laissons-le colporter dans les cabarets du lac Léman ou cacher dans les lupanars de Londres son importance et sa vacuité réelle. Qu'il pérore ou qu'il écrive, qu'il fabrique tout à son aise avec de vieux débris d'insurrection ou avec son général Ramorino de *jeunes Italies*, de *jeunes Allemagnes*, de *jeunes Frances*, de *jeunes Polognes*, de *jeunes Suisses*, etc. Si cela peut servir d'aliment à son insatiable orgueil, nous ne nous y opposons

pas ; mais faites-lui entendre, tout en ménageant les termes selon vos convenances, que l'association dont il a parlé n'existe plus, si elle a jamais existé ; que vous ne la connaissez pas, et que cependant vous devez lui déclarer que, si elle existait, il aurait à coup sûr pris le plus mauvais chemin pour y entrer. Le cas de son existence admis, cette Vente est évidemment au-dessus de toutes les autres ; c'est le Saint-Jean de Latran, *caput et mater omnium Ecclesiarum*. On y a appelé les élus qu'on a seuls regardés dignes d'y être introduits. Jusqu'à ce jour, Mazzini en aurait été exclu : ne pense-t-il pas qu'en se mettant de moitié, par force ou par ruse, dans un secret qui ne lui appartient pas, il s'expose peut-être à des dangers qu'il a déjà fait courir à plus d'un ?

« Arrangez cette dernière pensée à votre guise ; mais passez-la au grand prêtre du poignard, et moi, qui connais sa prudence consommée, je gage que cette pensée produira un certain effet sur le ruffian. »

TABLE DES MATIERES

	Pages.
Première Partie. — LES CALOMNIES.	5
Deuxième Partie. — LA MAISON DE LORRAINE.	25
Troisième Partie. — LA MAISON DE SAVOIE	77
CONCLUSION	111
PIÈCES JUSTIFICATIVES.	139

FIN DE LA TABLE.

BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY



3 1197 22468 2994